



Breitenbach
nature vive !

Bulletin Municipal

Hiver 2021/22

ENVIRONNEMENT :
Le projet Écoterritoire



www.breitenbach.fr

DÉVELOPPEMENT
DURABLE
Action **chaudières**

HISTOIRE
L'entreprise
EGELHOF

FORÊT
Une année 2021
avec **un peu de répit**

JARDINAGE BIO
Le **broyat**
de végétaux

Sommaire

› Comptes rendus des réunions du conseil municipal	p. 4
JARDINAGE : • Broyat de végétaux	p. 7
CADRE DE VIE : • Faire évoluer le fleurissement communal	p. 8
FORÊT	
• Une année avec un peu de répit / Plan de relance	p. 9
• État prévisionnel des coupes / Attribution des travaux d'exploitation	p. 10
• Bois de chauffage / Nouveaux visages à l'ONF	p. 11
VIE MUNICIPALE :	
• Employés municipaux : Émilie Dulac / Taxe de séjour / Intramuros	p. 12-13
• Éclairage public / Chutes d'arbres et réseaux aériens	p. 14-15
› en Bref...	p. 16
DÉVELOPPEMENT DURABLE • Action chaudières	p. 18
BIODIVERSITÉ & ENVIRONNEMENT :	
• Trame Verte et bleue / Les enjeux climatiques	p. 20-22
• Le projet écoterritoire / Économiser la ressource en eau	p. 23-25
DÉVELOPPEMENT LOCAL : • Stratégie touristique	p. 26
ACTEURS LOCAUX :	
• Dominique Roussel / Bauer Frères & Co. / Sébastien Haller-Breit' Fer	p. 28-31
HISTOIRE : • L'entreprise Egelhof	p. 32
SERVICES PUBLICS : • SMICTOM / Dématérialisation	p. 38
ENFANTS :	
• École confinée / SIVU	p. 39
• École confinée / SIVU	p. 40
• Animation des rues / Espace ado / Halloween	p. 42-43
• Espace sans tabac	p. 44
CULTURE : • Noëlies	p. 46
PATRIMOINE : • Vitraux du chœur / La maison de ses rêves ?	p. 47-49
ASSOCIATIONS	
• Football Club / Boutons d'Or / Grand Vol / Caisses à savon	p. 50-51
• Ski Club / Conseil de fabrique	p. 52-53
ÉTAT CIVIL	p. 54

Responsable de publication : **Jean-Pierre PIELA**

Comité de rédaction : **Commission Communication**

Mise en page : **www.atelierec.com** / Impression : **Sostrilib - Bischheim**

Photos : M. et T. Bauer, M. Billand, C. Bonnefoy, É. Dulac, B. Egelhof, C. Fahrlaender, S. Haller, G. Imbert, H. Jaeger, J.-P. Piela, G. Ravanat, A.-H. Rentz, D. Roussel, J.-.Stauffer, L. Vonne, AdobeStock

Photo de couverture : Christophe Bonnefoy

Date de parution : **Janvier 2022**

Dépôt légal : **1^{er} trimestre 2022**

COORDONNÉES DE LA MAIRIE :

4 place de l'église 67220 Breitenbach

Tél. 03 88 58 21 10 - Fax. 03 88 57 19 85

mairie@breitenbach.fr

www.breitenbach.fr



Breitenbach

nature vive !



L'année 2021 a tiré sa révérence, marquée pour les uns par des évènements joyeux, pour d'autre part des pages plus difficiles ou plus sombres.

Si la tradition consiste à souhaiter une belle année 2022, comment ne pas nourrir certaines inquiétudes pour cette année à venir - et les années futures - face au dérèglement climatique, à cette Covid qui n'en finit pas de répandre contraintes et peurs, face aussi à la montée de la pauvreté, de la précarité ou encore des tensions ? Nos sociétés semblent bien incapables de répondre à ces enjeux !

Ainsi, la COP 26 n'a pas permis de trouver les réponses aux défis climatiques. Il sera impossible de limiter le réchauffement de la planète à +1,5°C en 2050 comme le prévoyait l'Accord de Paris de 2015, qui pourtant actait une forte augmentation des impacts et des préjudices. Pourrons-nous seulement rester sous les + 2°C au-delà desquels le risque d'emballement climatique rendra la situation très difficile ?

Du côté de la pandémie aussi, la situation reste fragile : pour la 2^e année consécutive, nous n'avons pu réunir les personnes de plus de 70 ans à l'occasion des fêtes de fin d'année car les risques restent trop élevés. C'est une très grande déception car le temps de Noël permet chaque année aux anciens de se retrouver dans une ambiance chaleureuse. La cérémonie des vœux est elle aussi annulée, nous devons trouver d'autres formes de rencontres car nous ne pouvons durablement rester sans échanges et sans liens...

Face aux défis de toutes sortes, il faut garder espoir... et lucidité ! La famille, le village, la vallée ont une taille propice pour construire des réponses locales à ces défis. Ainsi, vous trouverez dans ce bulletin la présentation d'une démarche intercommunale que nous avons appelée Ecoterritoire. C'est une expérience qui n'a d'autre ambition que d'offrir un cadre de réflexions et d'actions autour des enjeux climatiques, de la sobriété, de l'équité et de la solidarité.

À nous de prendre la mesure des enjeux et de leur urgence, défis qui vont peser plus encore sur les générations futures qui ne disposeront malheureusement plus des ressources dont nous avons usé et... abusé.

Les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2022 d'espérance, qui nous permette de dépasser les peurs, l'indifférence et les soucis du quotidien pour construire ensemble la vision et les fondements de **Breitenbach 2050**.

Jean-Pierre Piela



Comptes rendus des réunions du conseil municipal

Les comptes rendus complets figurent sur le site internet de la Commune et sont consultables en mairie.

17 décembre 2020

Le Conseil Municipal approuve :

- les tarifs 2021.
- une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 €.
- le report du remboursement du prêt relais N°5723970 à échéance au 31 mars 2021 à 2023.

Il désigne :

- Anne Hélène Rentz et Claude Heinrich respectivement membres titulaires et suppléants de la commission de contrôle des listes électorales.
- Christophe Bonnefoy comme membre du Comité de Pilotage du projet « mares ».
- Bruntz Patricia comme déléguée titulaire et Stebler Christine comme déléguée suppléante au projet.

Le Conseil décide la création d'un poste d'agent contractuel à temps non complet (15/35^e) pour les fonctions de nettoyage et d'entretien de la mairie, de l'école, de l'Espace Socio-Culturel et de lieux publics ainsi que de tâches d'aménagement autour de ces bâtiments.

22 janvier 2021

Le Conseil approuve :

- deux Décisions Modificatives.
- l'État Prévisionnel des Coupes 2021.
- l'attribution des coupes aux Établissements Martini et Ulrich.

Pascal Dillenseger évoque la démarche engagée par Cosylval (Coopérative des sylviculteurs d'Alsace, avec l'appui du CRPF - Centre Régional de la Propriété Forestière), auprès des propriétaires de forêts privées (environ 189 ha sur le ban communal) et en forêt communale non soumise au Régime Forestier (25 ha) pour la valorisation de ces forêts.

1^{er} avril 2021

Le Conseil Municipal approuve :

- les Comptes Administratifs principal, forestier et Trame Verte et Bleue ainsi que les comptes de gestion 2020 et les affectations aux budgets 2021.
- le Budget Primitif forestier (fonctionnement : 165 000 € ; investissement : 11 000 €).
- le Budget Primitif principal (fonctionnement : 683 000€ ; investissement : 1 300 000 €).
- le Budget Primitif Trame Verte et Bleue (fonctionnement : 74 523 € ; investissement : 200 000 €).
- la participation au groupement de commandes du Centre de Gestion 67 pour la réactualisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.
- la mise en œuvre des Lignes Directrices de Gestion avec le Centre de Gestion 67.
- la signature de la convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la mise à disposition de son DPD et la réalisation de la démarche de mise en conformité avec le RGPD et ses avenants subséquents.
- la mise en œuvre du RIFSEEP au niveau de la commune.



- l'accompagnement juridique par le Cabinet Racine pour la réalisation des baux avec le Parc Aventure et la société « la Yourte Un Autre Monde ».
- le nom (l'Échappée) et la charte graphique de la liaison écoludique.
- les projets électriques : réalisation de l'éclairage du sentier entre l'aire de jeu et l'ESC ; branchement du défibrillateur ; remplacement de l'éclairage provisoire des toilettes, mise en place d'un tableau électrique et alimentation du grand bâtiment sur le site Espace Nature ; remise en état des projecteurs de l'église.
- la création d'un emploi de chargé de mission à temps complet à compter du 11 Mars 2021 pour les fonctions de chargé de mission TVB.
- la convention pour la création d'un Jardin Partagé.
- le transfert à la communauté de communes de la Vallée de Villé de la compétence « organisation de la mobilité ».
- la société Alsace Parc Aventure représentée par son gérant, M.WALTER Mickael, à déposer le permis de construire.

27 avril 2021

Le Conseil Municipal approuve :

- les taux de la fiscalité locale : TFPB : 20,48 % ; TFPNB : 32,40 %.
- le projet de fleurissement 2021.
- le projet de création de journées citoyennes.

28 mai 2021

Le Conseil Municipal approuve :

- le projet d'entretien de la voirie communale.
- le remplacement de la passerelle au-dessus du Breitenbach située au niveau du Moulin.
- la mise en place d'un défibrillateur à l'ESC.
- le devis pour la réalisation des travaux électriques à Espace Nature, soit 3 781,90€ HT.
- les conditions (50/50) de participation aux investissements associatifs.
- le projet de règlement du marché dominical.



- la liste des projets à inscrire dans le Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique porté par le PETR.
- le dispositif d'aide pour les bois scolytés.
- le choix de l'Entreprise Vogel Benoît pour l'exploitation d'environ 1 000 m³ de bois scolytés.
- de solliciter le renouvellement pour une durée de 3 ans de la dérogation sur les rythmes scolaires et le maintien de la semaine à 4 jours.

9 juillet 2021

Le Conseil Municipal approuve :

- l'Arrêté portant sur les nuisances sonores.
- le dispositif d'aides pour les bois scolytés.
- la motion proposée par la Fédération des Communes Forestières de France.

Le Conseil est informé sur :

- le projet Écoterritoires des communes du Giessen de Steige.
- le Fonds de Dotation Imagine.
- la Taxe de Séjour Intercommunale.
- le projet de Brigade Verte dans la vallée de Villé.



2 août 2021

Le Conseil Municipal :

- décide de ne pas transférer la taxe de séjour à la communauté des communes et de la maintenir au niveau communal.
- approuve la convention « trottinettes électriques » avec le Parc Alsace Aventure.
- approuve la vente d'une parcelle forestière à M. Denis Epp.

14 octobre 2021

Le Conseil Municipal approuve :

- le projet de plantation dans les parcelles décimées par les scolytes et les impacts climatiques dans le cadre du plan de relance de l'État. Il charge l'ONF du montage du dossier et approuve le devis de 1 500 HT à cet effet
- la participation au plan rebond « Forêts d'Avenir » de la CEA.
- la fixation du taux de la Taxe d'Aménagement à 5 %.
- le plan de financement de la rénovation des vitraux du chœur de l'église Saint Gall.
- le projet de coopération décentralisée avec une collectivité malgache, porté par le Gescod.
- la participation au projet mutualisé DECI pour un devis de 2 160 €.
- deux conventions de servitudes avec Enédis.
- la désignation de Christophe Bonnefoy, Anne-Hélène Rentz et Patricia Bruntz pour le projet Intramuros de la communauté des communes.

18 novembre 2021

Le Conseil Municipal approuve :

- l'enlèvement des poubelles du cimetière en dehors des périodes de Pâques et de Toussaint.
- la limitation de la vitesse à 30 km/h sur un tronçon de la rue des Vosges.
- le choix d'un Bureau d'Études pour la Liaison Écologique.
- la mise en œuvre à titre d'essai de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h.
- le devis de 77 500 € pour replanter 4,8 ha de forêts décimées dans le cadre du plan de relance.
- le renouvellement des locations communales.
- les paniers cadeaux ou bons restaurants d'une valeur de 30€ pour les habitants de plus de 70 ans en l'absence de fête de Noël.
- l'adhésion à la Brigade Verte.
- l'adhésion à la plateforme Alsace Marchés Publics.

20 décembre 2021

Le Conseil Municipal approuve :

- les tarifs 2022.
- l'État Prévisionnel des Coupes et le programme des Travaux Patrimoniaux 2022.
- la convention avec le CAUE et l'UNISTRA pour le projet Écoterritoires.
- le bail liant la commune à la Sarl Un Autre Monde pour le projet Yourtes à la Chaume des Veaux.



Broyat de végétaux à valoriser dans les espaces verts

L'entretien des espaces verts produit des quantités non négligeable de déchets végétaux : branches, résidus de tailles, tontes et feuilles mortes. Le dépôt de ces déchets en forêt ou le long des cours d'eau est interdit ainsi que le fait de les brûler. Donc comment valoriser ces déchets et les rendre utiles au jardin ou aux espaces verts ?

Naturellement, ces débris végétaux se décomposent et enrichissent le sol tout en le structurant. Ils permettent de favoriser une bonne vie du sol et y retiennent l'eau. Donc pourquoi ne pas les réutiliser et les restituer aux espaces verts d'où ils sont extraits ?

Deux possibilités :

- déposer les déchets verts directement sur le sol du potager, sous les massifs arbustifs ou les haies. Cela concerne les débris de plus petite taille (feuilles et tontes). Ils seront ainsi dégradés et incorporés au sol en 2 à 4 mois. Seule précaution à prendre : ne pas mettre une couche trop importante, 10cm maximum.
- broyer les végétaux les plus volumineux et les ligneux pour réduire leur taille et les utiliser comme précédemment.

La commune fait broyer une fois par an les déchets végétaux issus de l'entretien de ses espaces verts. Cette prestation est assurée par l'entreprise d'insertion la « SAVA ». Le broyat de végétaux ainsi produit est immédiatement réutilisé sur les mas-

sifs arbustifs et les jeunes plantations de haies et d'arbres. Vous pourrez ainsi constater que les jeunes haies et massifs plantés au niveau du parking de l'ESC ou d'Espace Nature ont été paillés avec ce broyat de végétaux.

● C. Bonnefoy

L'ACJCA au service des particuliers

L'association des Amis du Compostage et du Jardin de Centre Alsace propose depuis quelques années une prestation de broyage auprès des particuliers de la vallée de Villé moyennant défraiement. L'association recherche des bénévoles pour assurer ces travaux, les demandes augmentant chaque année. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'association pour une prestation de broyage ou pour venir donner un coup de main.

Contact : info.acjca@gmail.com



Faire évoluer le fleurissement communal

Le fleurissement du village a été réfléchi en 2021 avec deux contraintes fortes : les besoins en eau et le temps d'entretien.

Les étés secs de ces dernières années (à l'exception de l'été 2021) ont rendu l'arrosage des massifs et jardinières nécessaire et régulier. Des quantités d'eau importantes sont ainsi utilisées et les 3 passages par semaine en moyenne sur l'ensemble des espaces fleuris sont très chronophages pour les employés municipaux dont l'activité estivale est déjà bien conséquente.

La composition et les quantités de fleurissement ont été adaptées avec comme objectif de réduire le nombre de jardinières hors-sol et favoriser les massifs au sol. Ces massifs au sol vont également progressivement évoluer vers des massifs plus arbustifs et en partie composés de vivaces moins gourmands en eau.

Les villageois ont également été sollicités pour prendre en charge une partie de l'entretien du fleurissement à proximité de leur habitation. Cette année la place de la batteuse, les alentours de l'ESC ou du cimetière ont ainsi été partiellement entretenus par les riverains. Ces aides ponctuelles permettent de diminuer le temps passé par les

employés municipaux sur l'entretien des espaces fleuris. Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes qui s'impliquent sur cette thématique. Cette sollicitation sera à nouveau reconduite en 2022. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez y participer. ● C. Bonnefoy

Obtention d'une première fleur !

La commune a obtenu cette année la première fleur du label « Villes et villages fleuris ». Le dossier de candidature date de 2019 avec une session 2020 perturbée par le Covid, c'est finalement en 2021 que le jury régional a pu effectuer sa visite et confirmer l'obtention de notre première fleur du label. Ce label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Une année 2021 avec un peu de répit

Après plusieurs années de déficit pluviométrique et de canicule durant les périodes estivales, ce printemps et le début de l'été ont été plus arrosés.

Malgré cela, la forêt a continué à souffrir et dépérir encore cette année. En effet le déficit hydrique était tel que la pluie était bien sûr bénéfique à la végétation, mais après trois ou quatre jours sans pluie et un peu de vent, les sols étaient à nouveau secs sous les peuplements de sapins. Pour que ce dépérissement de sapin et d'épicéa se réduise, il faudrait un automne et une deuxième année avec une pluviométrie au moins équivalente à cette année.

En ce début d'année, il y a eu deux coupes de feuillus en bois frais parcelle 32 (180m³) et 33 (180m³) façonnées, 300m³ de sapins toujours parcelle 33 et 300m³ de douglas parcelle 6. Autrement il n'y a eu que des coupes de sapin dépérissant et d'épicéa scolyté façonnés. En plus des entreprises habituelles (MARTINI et UHLRICH) pour réaliser les coupes et les débardages, une entreprise d'exploitation mécanisée avec treuil (VOGEL) est intervenue en forêt de Breitenbach. Malheureusement, elle est intervenue lorsqu'il pleuvait régulièrement et n'a pas pu intervenir sur tous les secteurs prévus et notamment les plus pentus mais elle a tout de même façonné et débardé environ 1000m³.

La bonne nouvelle pour la commune et pour la forêt est que le marché du bois est porteur. La demande en volume de résineux qualité bois d'œuvre (charpente, rayon de bricolage, bardage terrasse) est importante et pour la palette et l'emballage la demande est également supérieure à l'année der-



La parcelle 11 a été très impactée par les scolytes.

nière, même si le volume en forêt de cette qualité est important. Les prix des bois sont à la hausse et devraient encore augmenter en cette fin d'année.

Il y a aussi des possibilités de subvention pour les travaux de plantations, d'achat de plant, de préparation de terrain et de protection de plants à travers le Plan de Relance de l'État. ● P. Dillenseger

Plan de relance

Un dossier de replantation subventionnable (plan de relance : aide de l'État) a été monté sur BREITENBACH, dans les parcelles 11b, 29i, et 14b3. Des études de sols ont été réalisées et d'après les résultats de ces analyses une sélection d'arbres a été retenue pour chaque projet. Il faut aussi prendre en compte que même si une essence est jugée plus adaptée, il faut néanmoins en retenir plusieurs puisqu'une forêt mélangée est plus résistante, et il est préférable pour la biodiversité de mélanger en intégrant des feuillus.

Les essences retenues pour le projet de plantation, parcelle 11b, sont le Pin Laricio de Corse, l'Érable Plane et le Mélèze d'Europe sur une surface de 2.7ha, le Merisier, le Châtaignier, le Tilleul et le Noyer, parcelle 14b3, sur 1.1ha, le Cèdre de l'Atlas, le Châtaignier et le Robinier faux Acacia, parcelle 29i, sur 1ha. Ce projet comprend la préparation du terrain avant plantation, l'achat de plants, la mise en place de plants pour un coût de 32 000€ ainsi que l'achat et la mise en place de protection contre le gibier pour un montant de 38 000€ soit au total



Sortie automnale de la commission forêt.

de 78 000 € TTC avec les taxes et frais de dossier. Si le dossier est retenu le montant des aides s'élèverait à 32 142 €.

Un autre dossier de replantation par placeau (bouquet d'environ 9 plants) va être fait parcelle 30a (plan de rebond : aide de la CEA) les essences retenues seraient le Cèdre de l'Atlas, le Robinier faux Acacia, le Châtaignier et le Noyer. D'autres essences pourraient être implantées telles que des fruitiers sauvages grâce à une autre aide, le fonds de dotation Imagine qui pourrait compléter l'aide de la CEA.

- O. Seyller

Attribution des travaux d'exploitation

Comme chaque année, la commune de Breitenbach a lancé un appel d'offres sous forme de consultation d'entreprises pour les travaux d'exploitation en forêt soumise.

Les entreprises retenues :

- ETF* MARTINI pour les parcelles 18b, 25b et 35b comprenant un volume total de 760 m³.
- ETF UHLRICH pour les parcelles 34b, 43b 45b et 9b comprenant un volume total de 1 491 m³.
- ETF DUMOULIN pour les parcelles 40b et 41b comprenant un volume total de 1 286 m³.

Ces volumes de bois verts sont prévisionnels. Leur coupe effective dépendra de l'ampleur des résineux dépérissants en 2022 dont l'exploitation reste prioritaire.

*ETF : Établissement de Travaux Forestiers.

L'état prévisionnel des coupes 2022

Malgré une année 2021 plus arrosée que les 4 précédentes, et des températures moins élevées en période estivale, environ 5 000 m³ de dépérissant ont tout de même été coupés cette année.

De ce fait de nombreuses coupes prévues n'ont pas été réalisées. Seules les parcelles 6b2, 32a et 33a et une partie de la parcelle 26b ont été coupés en bois frais cette année. Les parcelles les plus impactées par le dépérissement du sapin ou les attaques de scolytes de l'épicéa ne seront plus exploitées puisque plus assez denses pour accepter une éclaircie.

Si la météo pour l'année 2022 est semblable à 2021, les coupes de bois frais reportées pourront être façonnées d'autant plus que le marché du bois est porteur et les prix remontent pour toutes les qualités.

L'État Prévisionnel des coupes en 2022 prévoit la coupe d'environ 5 800 m³ pour un bilan net prévisionnel HT (sans les travaux sylvicoles et d'infrastructure) de 130 000 €. Le programme de

travaux comprenant des travaux de maintenance, sylvicoles, de protection contre les dégâts de gibier et d'infrastructure sont estimés à 32 000 €.



Bois de chauffage

Pour 2022 la commune a décidé de maintenir les mêmes tarifs qu'en 2021 pour la vente de bois de chauffage aux particuliers.

- hêtre en toutes longueurs (BIL) en bord de chemin : 44€ TTC le m³,
- feuillus divers en toutes longueurs (BIL) en bord de chemin : 39,60€ TTC le m³,
- fond de coupe de 2 à 8€ HT le stère en fonction de la difficulté à l'exploiter,
- bois d'épicéa sec en toutes longueurs en bord de chemin: 27,50€ TTC le m³,
- bois d'essences mélangées façonnés en stères toutes qualités: 30€ HT le stère.



Nouveauté :

Lots mélangés composés de 50% de hêtre et 50% d'épicéa sec en toutes longueurs : 34,10€ TTC le m³. Ce prix peut varier selon les proportions par essences comprises dans le lot.

Pour toute commande, veuillez appeler la mairie au 03 88 58 21 10 ou notre garde forestier au 06 21 05 16 18.

Esprit solidaire

Par rapport au dépérissement intensif de bois résineux en forêt communal, notre forestier Olivier Seyller a décidé de renoncer à son bois de service en hêtre pour le remplacer par de l'épicéa sec. La commune le remercie pour cette attention.

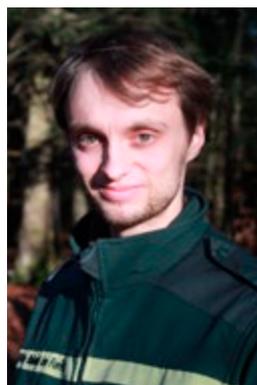
● P. Dillenseger

Nouveaux visages à L'ONF

Le responsable de l'Unité Territoriale de Villé Bernard Calvet a pris sa retraite en mai 2021 après 20 ans de présence dans la vallée et s'en est retourné vers sa région natale des Pyrénées Orientales. La commune lui est reconnaissante pour ses conseils, son écoute, sa présence sur le terrain, sa volonté de dialogue avec tous les partenaires et son attachement à notre vallée, à notre village et à une forêt diversifiée et durable.



Lors de la cérémonie organisée en son honneur à l'ESC, il a indiqué « Je suis fier d'avoir été forestier, d'avoir mis mes pas dans ceux des générations précédentes. J'ai apprécié notre relation, toujours sincère et positive. En quittant l'Alsace le 18 juin prochain, j'aurai la même émotion qu'au matin où je suis parti de chez moi à 16 ans. Ce jour-là, je saurai que rien ne sera plus comme avant ».



Il a été remplacé cet été par Etienne Ley, jeune ingénieur forestier tout frais sorti de l'école AgroParisTech de Nancy. La vallée de Villé est son 1^{er} poste, il a pris ses fonctions début septembre 2021 après un intérim d'été effectué par Olivier Seyller.

À l'Agence de Schirmeck dont dépend la vallée de Villé, la Directrice Mme Béatrice Longechal a pris sa retraite en 2020 et c'est Cédric Ficht qui lui succède. Il revient à l'Agence où il était responsable du service bois au début des années 2000 après avoir dirigé récemment l'Agence de Mulhouse.

Nous souhaitons une bien cordiale bienvenue aux deux nouveaux arrivants qui auront fort à faire face aux multiples enjeux forestiers et une très belle retraite à Bernard pour qui la forêt de Breitenbach n'avait plus aucun secret. ● J.P. Piela

Employés municipaux : Émilie DULAC



Bonjour Émilie, tu es la nouvelle agent d'entretien de la commune, tu remplaces Liliane STAUFFER partie à la retraite au 1^{er} janvier 2021, tu es en charge de l'entretien des bâtiments communaux.

Quel est ton parcours professionnel ?

J'ai été assistante de vie et employée familiale auprès d'enfants pendant plusieurs années. Ensuite j'ai travaillé comme coordinatrice d'une équipe d'aides-ménagères pour un prestataire d'aide à domicile.

Puis je suis devenue formatrice des futures assistantes de vie et ai intégré l'équipe municipale à temps partiel pour l'entretien des bâtiments. J'ai donc deux activités parallèles.

Comment es-tu arrivée à ce poste ?

Le départ à la retraite de Madame Stauffer était annoncé, j'ai donc vu l'annonce sur le site de recrutement de la fonction publique territoriale et j'ai candidaté, tout simplement. Après les entretiens, j'ai été retenue.

Comment décrirais-tu ta journée de travail ?

J'arrive à l'école après le départ des enfants, j'échange quelques mots avec le personnel enseignant, notamment pour qu'elles me transmettent leurs demandes, puis je m'occupe de l'entretien du linge et des locaux. Cette année avec la pandémie nous avons été encore plus attentifs que d'habitude au choix des produits ainsi qu'au respect des règles d'hygiène et de désinfection.

Qu'est-ce qui te fait te lever le matin ?

L'agréable chant des oiseaux de Breitenbach...

Quel est ton plus bel accomplissement personnel et professionnel ?

Je suis fière de pouvoir transmettre aujourd'hui à mes stagiaires auxiliaires de vie mon expérience et ma vision du métier.

En trois mots, comment décrirais-tu ton rôle ?

Efficacité, implication, responsabilité.

Quels sont tes principaux défis professionnels ?

Développer et diversifier mon activité de formation.

Qu'est-ce que tu préfères dans ton travail ?

La sensation du travail bien fait.

Si tu pouvais être quelqu'un d'autre le temps d'une journée, qui aimerais-tu être ?

Tracy Chapman.

Merci beaucoup de nous avoir permis de mieux te connaître. • A. Wolfer & M. Hulné

Mon portrait chinois

- Si j'étais un objet, je serais **une perceuse**
- Si j'étais une saison, je serais **l'automne**
- Si j'étais un plat, je serais **un tajine d'agneau**
- Si j'étais un animal, je serais **un chat**
- Si j'étais une chanson, je serais **La chanson des vieux amants** de Jacques Brel
- Si j'étais une couleur, je serais **bleue**
- Si j'étais un roman, je serais **Les heures** de Michael Cunningham
- Si j'étais une légende, je serais celle du **Marchand de sable**
- Si j'étais un personnage de fiction, je serais **Lara Croft**
- Si j'étais un film, je serais **Kill Bill**
- Si j'étais un dessin animé, je serais **La Belle et la Bête**
- Si j'étais une arme, je serais **un couteau... suisse**
- Si j'étais un endroit, je serais **un petit étang très calme**
- Si j'étais une devise, je serais **« ne pas subir »**
- Si j'étais un oiseau, je serais **un chardonneret**
- Si j'étais une musique, je serais **un Rock**
- Si j'étais un élément, je serais **le bois**
- Si j'étais un végétal, je serais **un épi de blé**
- Si j'étais un fruit, je serais **une mirabelle**
- Si j'étais un bruit, je serais **une goutte de pluie dans une flaque d'eau**
- Si j'étais un climat, je serais **océanique**
- Si j'étais un loisir, je serais **la randonnée**
- Si j'étais un astre, je serais **la lune**
- Si j'étais un vêtement, je serais **un bleu de travail**
- Si j'étais une pièce, je serais **une bibliothèque**
- Si j'étais un véhicule, je serais **un quad**
- Si j'étais un adverbe de temps, je serais **autrefois**

Taxe de séjour

Notre commune avait instauré une taxe de séjour forfaitaire en 1990, qui a été changée par la délibération du 26 septembre 2019 en taxe de séjour au réel applicable au 1^{er} janvier 2020.

En 2021, la Communauté des Communes a instauré une taxe de séjour intercommunale au réel applicable au 1^{er} janvier 2022. Elle a décidé d'en reverser une part aux communes, après déduction des frais (création d'un emploi à mi-temps pour la gestion de la taxe et le coût d'un logiciel), soit 2/3 des recettes nettes de la taxe aux six communes qui l'avaient mise en place, 1/3 aux autres (auxquelles s'impose la nouvelle taxe).

Cependant, pour que cette réversion permette aux six communes de recouvrer le niveau antérieur des recettes, il a fallu voter des tarifs élevés qui ont généré un débat au sein et à l'extérieur de la Communauté des Communes.

Les communes qui avaient mis en place la taxe de séjour avant la délibération intercommunale avaient la possibilité de maintenir la taxe au niveau communal : sur les six communes, trois ont délibéré pour le maintien d'une taxe de séjour communale (Albé, Breitenbach, Fouchy) et trois pour son transfert à la Communauté des Communes (Bassemberg, Breitenau, Saint Maurice).

Le choix de notre Conseil Municipal s'est fait principalement sur deux arguments :

- le niveau élevé des tarifs,
- le fait que la commune ait pris à sa charge les coûts des réseaux alimentant l'hôtel 48°N : la taxe de séjour doit permettre le retour sur investissement pour la commune.

À moyen terme, l'ensemble des communes adhèrera très vraisemblablement à la taxe de séjour intercommunale, comme dans toutes les autres Communautés de Communes, le temps que les débats s'apaisent et que le retour d'expérience se fasse...

• C. Fahlaender & J.P. Piela



IntraMuros

Une appli pour rester connecté avec la Communauté de Communes et votre commune...

La communauté de Communes a souscrit à une application pour smartphone nommée IntraMuros, celle-ci vous permettra de vous informer, vous alerter et vous faire participer à la vie locale.

Consultez les événements, actualités et points d'intérêt de votre commune et des alentours.

Abonnez-vous et restez informé en temps réel grâce aux alertes envoyées par votre commune et votre intercommunalité.

Répondez aux sondages, alertez votre mairie, consultez l'annuaire communal, abonnez-vous aux notifications des associations ou des commerces.

Consultez le menu de cantine de l'école de vos enfants ou consultez les horaires d'ouverture de la médiathèque.

En sélectionnant une commune, vous découvrirez les informations et les services de son territoire.

L'application est téléchargeable sur AppStore et GooglePlay.



Éclairage public et trame noire

Dans sa séance du 18 novembre 2021, le Conseil Municipal a approuvé l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h, à titre d'essai, à compter de l'hiver 2022.

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) recense plus de 12 000 communes françaises (sur 35 000) ayant décidé d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit. Dans la vallée de Villé, la commune de Villé a été précurseur, rejointe plus récemment par Basseberg, Breitenau et Dieffenbach-au-Val. D'autres communes de la vallée sont dans la réflexion... Deux raisons principales ont motivé le Conseil de Breitenbach à entrer dans cette démarche.

1. Le coût

Comme les ménages, la commune a vu ces dernières années les coûts de l'électricité et donc de l'éclairage public fortement augmenter. Ceux-ci sont passés de 13 500€ (2014) à 21 800€ (2021).

Une 1^{ère} réponse a été le remplacement progressif des ampoules classiques par des LEDS, plus économes. Ainsi, en 2021, une partie des luminaires de la rue du Mont Sainte Odile a été équipée en LEDS et le câblage interne des lampadaires a été sécurisé. Cette opération va se poursuivre en 2022 avec les lampadaires de la rue des Vosges et de la rue des Tilleuls.

Pour des raisons d'économies d'énergie, le Conseil Municipal a voulu aller plus loin avec l'extinction des lumières une partie de la nuit. On évalue à plus de 700 millions d'euros le coût de l'éclairage public en France, une extinction partielle des lumières ferait économiser des dizaines de millions d'euros ainsi que l'émission de milliers de tonnes d'éqCO2 !

Cette expérimentation se fera de fin janvier/début février jusqu'au printemps. Si elle donne satisfaction, elle sera alors poursuivie.

2. La biodiversité

Depuis l'aube des temps, la vie s'est construite sur l'alternance du jour et de la nuit. Beaucoup d'espèces du monde vivant sont nocturnes, par exemple 90% des amphibiens et 95% des papillons. Elles ont besoin d'une obscurité aussi longue et aussi complète que possible pour assurer leur cycle biologique (alimentation, reproduction, migration). À Breitenbach, nos Grands Murins sont bien évidemment concernés.



S'appuyant sur plus de 100 études, les chercheurs de l'Université d'Exeter, au Royaume Uni, concluent à des impacts « généralisés » de la pollution lumineuse sur la faune comme sur la flore. Des impacts semblables à ceux du réchauffement climatique.

« Les effets sont aussi divers que répandus ». Une exposition à un éclairage artificiel la nuit réduit par exemple les niveaux de mélatonine - une hormone qui régule les cycles du sommeil - chez toutes les espèces étudiées. Et d'autres hormones sont également concernées, tout comme la durée de l'activité ou les traits de « cycle de vie » tels que le nombre de descendants. Le tout sans que la lumière artificielle en question ait besoin d'être puissante...

L'extinction partielle de l'éclairage public contribuera donc aussi à la protection des espèces nocturnes et de la biodiversité. ● J.P. Piela



Chutes d'arbres et réseaux aériens

Ces derniers temps, plusieurs arbres sont tombés dans le village sur des lignes électriques et téléphoniques.

Deux éléments se conjuguent pour expliquer la chute d'arbres, d'une part l'augmentation des phénomènes météorologiques intenses (vent, neige et pluie) et d'autre part la fragilité de certains arbres matures ou malades.

Les propriétaires du foncier sont responsables des dégâts engendrés par la chute des arbres depuis leur terrain vers le domaine public ou vers la propriété d'un voisin. Les gestionnaires de réseau peuvent en particulier se retourner vers les assurances des propriétaires pour la prise en charge des frais.

Il est donc important de surveiller l'état de santé des arbres sur vos propriétés, de vérifier l'apparition de symptômes inquiétants, le dépérissement du houppier, l'apparition de champignons sur le tronc ou à proximité, le dessèchement de branches... Il est aussi bon de rappeler qu'un arbre sain ne présente pas de danger même s'il est de grande taille.

De son côté, la commune va augmenter la surveillance de son patrimoine arboré et couper les arbres potentiellement à risques sur les parcelles communales. ● C. Bonnefoy



Fructifications de Ganoderme au collet d'un cerisier.

OSCHTERPUTZ

Dans le cadre de l'opération Oschterputz, nous avons pu constater avec plaisir une belle mobilisation printanière pour le nettoyage et la mise en valeur de notre cadre de vie. Nous espérons pouvoir proposer en 2022 l'organisation de journées citoyennes et espérons que les habitants de Breitenbach sauront s'y associer, meilleur signe de la vitalité citoyenne autour d'enjeux locaux pour le bien de tous.

• J.P. Piela



Marcel MARTIN, volontaire doyen.

BRIGADE VERTE

La Communauté Européenne d'Alsace a étendu le dispositif de financement (40%) qui prévalait dans le Haut-Rhin au sud du Bas-Rhin. La Communauté des Communes de la vallée de Villé ainsi que d'autres secteurs (Champ du Feu, Communauté des Communes de Sélestat...) ont présenté le dispositif à leurs communes pour savoir lesquelles souhaitent adhérer à la Brigade Verte pour bénéficier de sa présence sur leur territoire.

Une douzaine de communes de la vallée, dont Breitenbach, ont donné leur accord, ce qui permettra l'installation d'une unité de la BV en Centre Alsace au printemps 2022.

• J.P. Piela

Passerelle du Moulin

La passerelle du moulin, en mauvais état, se révélait très instable et dangereuse pour les nombreux randonneurs qui l'empruntent quotidiennement. Après étude de plusieurs solutions, la commune a décidé d'aménager un nouveau passage sur le cours d'eau en optant pour une structure métallique. L'ossature a été réalisée par l'entreprise EURODIC de Villé. Gilles et Jacques-Albert se sont attelés au démontage de l'existant, puis à la mise en place de ce support. Les traverses en chêne proviennent de la forêt communale et ont été sciées par la scierie mobile Thierry ERLING avant d'être découpées dans la menuiserie Heinrich qui a mis gracieusement ses machines à disposition de notre personnel. Ne restent plus maintenant qu'à effectuer quelques travaux d'aménagement du sentier. Il sera rehaussé et élargi tout prochainement.

Le coût de l'opération est d'environ 3 600 € TTC plus les heures de travaux en Régie et bénéficiera des subventions de la liaison écolodique. • C. Fahrlaender



Le Fablab « L'inspirateur »

« Fablab » est un nom composé par une réduction des mots FABrication et LABoratoire.

C'est un lieu où se trouvent des équipements de production (principalement basé sur du numérique) que tout le monde peut apprendre à utiliser afin de fabriquer son objet ou son projet personnel ou associatif.

A Villé, dans la maison Choiseul-Meuse (bâtiment jaune sur le parking de l'ancien Super U) se trouve le Fablab « L'inspirateur » ouvert à tous depuis 3 ans. Entre les machines d'impression 3D, la découpeuse laser, la fraiseuse et beaucoup d'autres machines à votre disposition, vous trouverez certainement l'outil qu'il vous faut pour mener à bien votre projet, même farfelu !! Les membres déjà inscrits et expérimentés sauront vous orienter et vous conseiller tous les mercredi soir de 18h30 à 21h00 et le samedi de 9h à 13h.

Venez nous voir pour découvrir tout ce qu'il est possible de faire, de créer, de fabriquer, et rejoignez-nous. Plus on partage plus on possède !! • F.Heinrich, Président du Fablab L'inspirateur





© AdobeStock_Damir Khahirov

Réglementation du bruit en week-end et jours fériés

Nous sommes régulièrement interpellés par des villageois qui se plaignent des bruits occasionnés dans leur environnement plus ou moins proche durant le week-end.

Le Conseil Municipal a arrêté une position qui prend valeur de règlement. Nous vous demandons donc de respecter cet Arrêté.

Si vous êtes concerné(e) par des nuisances sonores dans votre entourage durant le week-end et que votre demande d'arrêt de ces nuisances n'aura pas abouti, vous pouvez appeler la gendarmerie ou la brigade verte (non pas le Maire ou les adjoints) qui constatera et verbalisera selon les cas.

Ci-dessous l'Arrêté de juillet 2021.

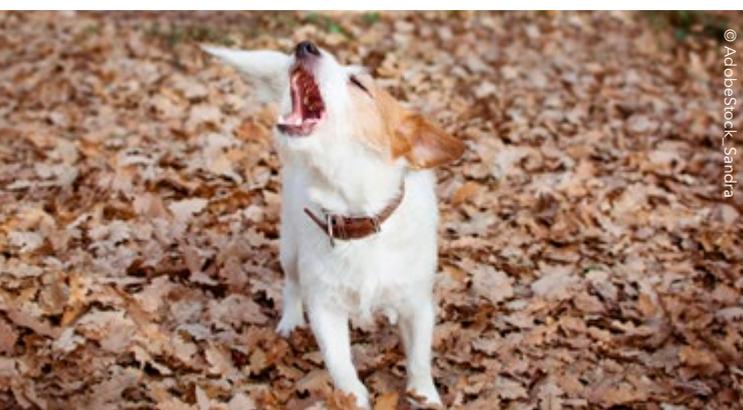
• Article 1^{er}

Sauf en ce qui concerne les bruits liés à des activités professionnelles organisées de façon habituelle ou soumises à autorisation, tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité pourra être sanctionné, sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité.

Sont généralement considérés comme bruits de voisinage :

- des cris d'animaux et principalement les aboiements des chiens,
- des appareils de diffusion du son et de la musique,
- des outils de bricolage, de jardinage,
- des pétards et pièces d'artifice,
- des activités occasionnelles, fête familiale, travaux de réparation (pour ces activités, le mieux est d'en informer les voisins au préalable).

Cette liste n'est pas limitative.



© AdobeStock_Sandra

• Article 2

Les cris et tapages nocturnes sont interdits

• Article 3

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une nuisance sonore pour le voisinage.

Les chiens doivent être tenus en laisse.

• Article 4

Les activités de loisirs (bricolage, jardinage) exercées par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne doivent pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné, et sont autorisées les jours de la semaine de 7h à 20h, le samedi de 8h à 19h.

Les dimanches et jours fériés, elles sont autorisées de 10h à 12 heures.

Elles sont autorisées de 8h à 12h et de 14h à 18h les jours fériés qui correspondent à un samedi ainsi que le lundi de Pentecôte (journée de solidarité).



© AdobeStock_Tomasz Zajda

• Article 5

Les activités professionnelles, culturelles, sportives ou de loisirs, organisées de manière ponctuelle ou habituelle et susceptibles de causer une gêne pour le voisinage peuvent être subordonnées à autorisation municipale préalable qui comportera en outre la référence aux valeurs d'émergence fixées par l'article R48.4 du code de la santé publique, notamment toute précision utile sur la nature, la date, l'heure et le lieu d'activité.

• Article 6

Le non-respect des règles particulières fixées par l'autorisation municipale et des valeurs limites d'émergence constatée par une mesure acoustique relève au même titre que les infractions à l'article 1^{er} des sanctions prévues par les contraventions de 3^e classe de l'article R 48-2 du code de la santé publique.

- J.P. Piela

Action chaudières

Une des actions prioritaires du projet Écoterritoire vise à remplacer les chaudières fioul ou gaz par des chaudières à bois (pellets ou bûches), privées et communales. Nous avons engagé cette démarche en 2019 à Breitenbach, sa dynamique est particulièrement intéressante.

Petit rappel : les entreprises GEO PLC (spécialiste français des Certificats d'Économie d'Énergie et des services en efficacité énergétique) et HS France (constructeur de chaudières basé à Bischoffsheim) ont lancé en mars 2019 à Breitenbach l'opération « **ma chaudière gratuite** ». Suite à cette action, des dizaines de chaudières ont été remplacées dans la vallée de Villé et l'opération devrait encore s'amplifier.

Les objectifs sont multiples :

- valoriser une ressource renouvelable, le bois,
- financer les filières bois locales, non délocalisables (bûcherons, débardeurs, forestiers, scieurs, etc.) plutôt que les oligarques de Gazprom ou les Emirs des pays du Golfe,
- lutter contre les gaz à effet de serre en évitant les combustibles fossiles.

Jacques Kammerer est un des habitants de Breitenbach a changé de chaudière. Il livre ici son témoignage.

Je vous propose ce compte rendu sur l'installation de ma nouvelle **chaudière LOKI de 22 kW + Silo toile 2,8 Tonnes (4 300 l)**, mise en service le 15 décembre 2020. Ces retours pourront servir à d'autres futurs amateurs.

Tout d'abord merci pour cette initiative d'avoir lancé cette opération bien avant qu'elle ne soit aussi présente qu'aujourd'hui (publicité récurrente sur Internet), car l'inconnu total devant lequel on se trouve est très vite effacé par votre filière déjà très bien installée.

Intervenants

J'ai eu affaire à cinq structures différentes pour réaliser mon projet :

- **HS France Bischoffsheim** : le fabricant de chaudières.
- **Aide HS France Bischoffsheim** : qui fait les démarches à notre place.

- **EPOSE67** : Bischoffsheim (dans mon cas) l'entreprise (basée à côté de l'usine) avec des secrétaires/administratif et relation clientèle qui s'occupe aussi des démarches de subventions, des techniciens installateurs, électriciens, poseurs de tubage/cheminée. Entreprise titulaire de la qualification "RGE : Reconnu Garant de l'Environnement".
- **Bioservices Bischoffsheim** : fait les réglages, autorise la mise en service et explique le fonctionnement et le nettoyage.
- **un ferrailleur extérieur** qui a chargé ma vieille chaudière avec une grue.
- **l'ANAH** (Agence nationale de l'habitat) : elle valide MaPrimRénov'.

Durée des démarches pour le dossier de subvention : 6 mois.

J'ai fait mon premier pas vers eux le 7 juin 2020. Le 6 octobre 2020 ma demande auprès de l'ANAH pour bénéficier de la prime a été reçue et enregistrée.

On me dit que j'aurai une réponse dans 2 mois, c'est-à-dire début décembre 2020. Le 27 novembre 2020, MaPrimeRénov' de **10 000 €** est accordée. Aide HS et Epose 67 avaient de leur côté mobilisé la Prime versée sous forme de remise financée dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie : - **4 000 €**.

J'ai finalement déboursé 5 000 € pour un coût global de 19 000€, car j'ai choisi l'option silo.

Durée de l'installation et enlèvement de l'ancien matériel : étalée sur 5 semaines. Comme ma chaudière au fioul HS était... hs depuis le printemps et que le froid s'installait, menaçant la mise hors gel de la maison, ils ont commencé les travaux très vite, le 7 décembre 2020. Le chantier s'est étalé jusqu'au 8 janvier 2021 (dernières finitions), de façon espacée, avec un personnel changeant (de une à trois personnes). En résumé, une moyenne de 5 jours pleins à 2 personnes + ½ jour à 1 personne pour la mise en service.

Pellets

J'ai acheté local, chez Sengler à Villé, en vrac. Les Établissements Sengler n'ont pas encore investi dans un camion-citerne. Le camion de livraison vient donc de chez Wohl und Warm (Heidelberg) avec des pellets fabriqués à partir de bois résineux, frais et non traité, issu de forêts locales exploitées de manière durable. L'ajout d'un peu d'amidon de céréales assure une meilleure consistance.

Commentaires personnels

- J'ai eu une période de doutes par rapport à la prime de 10 000 €. Le 15 octobre 2020 l'ANAH me demande une « confirmation de votre dossier MaPrimeRénov' ». Je réponds aussitôt à des questions aussi bêtes que « Êtes-vous bien M. Kammerer ? Pourriez-vous me confirmer l'adresse du logement à rénover ? Pourriez-vous me confirmer les travaux ? ». Je fais participer Aide HS France pour le numéro de devis et de SIRET.

Mais ensuite, à deux reprises, on prétend que nous n'avons rien répondu (malgré les reçus/courriels automatiques que j'avais bien gardés), avec à chaque fois la menace : « sans retour de votre part le dossier sera rejeté » !!!

- Aides HS France m'a toujours répondu rapidement puis surtout Maëlle de Epose67 a été très présente pour répondre à mes dizaines de courriels et SMS. Aussi pour me rassurer sur l'issue heureuse.

- Le camion-citerne de chez Wohl und Warm est gigantesque, en hauteur (doubles essieux tournants à l'arrière) et n'arrive à rentrer dans la rue de la Paix qu'au centimètre près, en marche arrière à partir de la rue des Vosges, grâce aussi aux travaux de toiture récents de ma voisine. Le chauffeur de Sengler, qui assiste le chauffeur allemand, m'a dit que certains endroits de la vallée sont presque inaccessibles. À prendre en considération avant d'être condamné à charrier des sacs

- Par rapport à ce qui avait été annoncé lors de la réunion du 2 mars 2019, les travaux d'installation et d'enlèvement sont évidemment beaucoup plus longs : ils nous disaient que tout serait fait en 1 jour : ça me paraissait totalement irréel, mais je ne suis pas du métier...

- Comme dit, j'ai beaucoup apprécié Maëlle d'Epose 67, et les techniciens sont compétents. Mais l'entreprise est basée à Bischoffsheim et ils se déplaçaient parfois à plusieurs pour de courtes durées d'intervention. Des entreprises de la vallée rendraient le projet plus écolo. J'espère que Matthieu Bauer est dans le coup ?



- il faudra prévenir les usagers âgés ou peu manuels qu'il y a beaucoup de manœuvres de nettoyage à faire et fréquemment :

- petite opération de nettoyage des turbulateurs, chaque jour, ric-rac pendant 3 secondes

- nettoyage du canon du brûleur, chaque semaine, pour enlever les cendres avec un aspirateur à cendres froides (à acheter inévitablement) + gratter le mâchefer + déboucher 43 petits trous (avec des outils fournis) + la vermiculite au pinceau

- nettoyage canon + corps de chaudière, tous les mois, même opération que ci-dessus + enlever les cendres du corps de chaudière + la vermiculite au pinceau.

On peut acquérir (avec plus-value) l'option technique qui évite les interventions journalières et hebdomadaires et ne demande d'intervenir que tous les mois. En tout cas merci et encore bravo !

- J. Kammerer

POUR RAPPEL

- Dans les mois à venir, nous veillerons à proposer un diagnostic global, englobant isolation de la maison et changement de chaudière. Le diagnostic (qui prend en compte votre autonomie, le volume des locaux, le niveau d'isolation, etc.) vous proposera une solution, son coût et le reste à charge. En effet, l'entreprise s'occupe de recenser toutes les aides auxquelles vous avez droit, ce qui vous permet d'évaluer votre capacité de financement. Vous n'aurez à payer que ce reste à charge, vous n'avez pas à avancer l'ensemble de la dépense et attendre un remboursement

- Si la proposition vous convient et que vous voulez changer votre chaudière et isoler certains locaux, vous aurez le choix de l'installateur et de la marque de la chaudière : vous ne serez pas lié à HS France et pourrez choisir une autre marque.



Trame Verte et Bleue
Autour du Champ du Feu



Zone humide en contre-bas de l'espace socio-culturel.

Une nouvelle phase commence

Le projet Trame Verte et Bleue, financée à 80% par la Région Grand-Est et l'Agence de l'Eau, a débuté à Breitenbach et Saint Martin en 2017 et poursuit aujourd'hui son développement.

Jusqu'en 2023, les communes d'Albé, Breitenbach, Fouchy, Le Hohwald, Lalaye, Maisongoutte, Ranrupt, Saint-Martin, Urbeis et Villé portent une nouvelle phase du projet qui permettra de développer ou de renforcer des actions en faveur de l'environnement. Bien identifiées maintenant, il y aura cette fois encore les actions de plantations d'arbres fruitiers et de haies, de créations de mares, de nichoirs, des sorties nature, des projets scolaires, etc. Mais d'autres projets, nouveaux, s'y ajoutent.

Pour notre commune par exemple, la restauration d'une dizaine de clairières de montagne qui accueilleront une végétation herbacée variée avec des lisières fonctionnelles, de vrais « écotones * », est prévue. La remise en état de ces réservoirs de biodiversité sera un gain appréciable pour la flore et la faune de notre territoire et contribuera à fixer la faune dans nos forêts.

Avec 1150 arbres fruitiers, 251 nichoirs, 23 mares, 11 animations, 15 panneaux pédagogiques et 3 km

* Un écotone est une transition entre deux écosystèmes, par exemple la lisière d'une forêt. Les écotones sont des bandes d'inégale largeur riches en biodiversité car elles accueillent la faune et la flore des deux milieux qu'elles séparent. Leur dimension restreinte en fait des espaces fragiles qu'il faut protéger et restaurer.

de haies, la Trame Verte et Bleu est d'ores et déjà une réussite. Nous espérons que la nouvelle phase qui commence amplifiera cette dynamique.

Zoom sur les mares

Une des actions phare de la Trame Verte et Bleu est la restauration et la création de mares indispensables aux amphibiens, dont le nombre diminue fortement. Ainsi depuis 2017, 23 mares ont été créées ou restaurées par la Trame dont 9 sur la commune de Breitenbach : 6 communales et 3 privées. Ces mares sont pour la plupart en forêt à distance des chemins afin d'offrir la quiétude nécessaire aux amphibiens pour leur reproduction. Afin de vous faire découvrir les enjeux de ces milieux naturels, une mare a été créée en 2018 au cœur du village, en contrebas de l'Espace Socio-Culturel.

La mare de l'espace socio-culturel envahie par la massette.





Elle a accueilli dès la première année des pontes de grenouilles rousses et des canards colverts. Mais une plante, la massette (*Typha latifolia*), s'est développée et a recouvert la totalité de la surface du trou d'eau. Une opération a eu lieu en novembre 2021, réalisée par la SAVA, pour arracher cette plante qui empêchait la faune de s'installer.



La passerelle de la zone humide en contre-bas de l'espace socio-culturel vous permettra de traverser les pieds au sec.

Cette mare est très intéressante car elle est connectée à une zone humide située plus en contrebas, dans laquelle les amphibiens adultes peuvent se réfugier et vivre après avoir pondus leurs œufs. Mare et zone humide sont associées à une végétation haute, non tondu ou fauchée, et à un verger et des haies récemment plantés par la commune.



La mare fait environ 15m², une bordure en pierres a été réalisée pour habiller le trop plein qui évite son débordement et redirige le trop d'eau vers la prairie humide en contre-bas.

Toutes ces conditions font de l'espace socio-culturel une zone naturelle d'intérêt pour la préservation des amphibiens mais également pour de nombreuses hirondelles qui nichent à proximité et dont les vols au-dessus de la mare sont spectaculaires. Pour que vous puissiez découvrir la faune et la flore de cet espace les pieds au sec, la commune a installé une passerelle en bois sur la zone humide, sur le sentier qui relie l'ESC au stade. Trois panneaux pédagogiques et ludiques y seront installés à la fin de l'hiver afin de rendre la balade plus intéressante. Cet itinéraire fait partie du projet de liaison écoludique « L'Échappée » qui permettra d'accéder au Champ du Feu en vous faisant découvrir d'autres sites naturels grâce à une quinzaine de panneaux pédagogiques répartis sur l'ensemble de la commune. ● G. Imbert

Vous souhaitez en savoir plus sur la Trame Verte et Bleue, abonnez-vous à notre liste diffusion par mail à imberv.tvb@outlook.fr ou à notre page Facebook : www.facebook.com/tvbautourduchampdufeu

Les agents de la commune ont planté une haie en haut du talus derrière l'espace socio-culturel. Cette dernière permettra de maintenir la butte et d'éviter les chutes potentielles. À terme elle sera plessée pour éviter de cacher la vue du site.



Les enjeux climatiques

Depuis l'ère dite préindustrielle (1850-1900), les émissions de gaz à effet de serre (GES) n'ont cessé d'augmenter et vont aujourd'hui jusqu'à menacer la vie sur terre ! Par rapport à cette période, on estime que la température moyenne a augmenté de 1,1°C, ce qui provoque des catastrophes de plus en plus fréquentes et de plus en plus dramatiques : sécheresses, inondations, feux, famines, conflits et migrations...



© Mark Wolfe/FEMA

Tout le monde s'entend pour dire qu'il ne faudrait surtout pas dépasser une augmentation de 2°C : au-delà, la fonte des calottes glaciaires et du permafrost serait inéluctable et libérerait d'immenses quantités de gaz méthane (et de virus) retenus dans les terres gelées. Les terres et mers débarrassées de leurs glaces absorberaient le rayonnement solaire au lieu de le réfléchir, ce serait la porte ouverte à un emballement climatique que les scientifiques du climat (le GIEC) décrivent comme cataclysmique !

L'Accord de Paris de 2015 suggérait de ne pas dépasser +1,5°C, hausse qui provoquera inéluctablement des pics de température de 55°C dans le Grand Est vers 2050 ! Mais pour limiter le réchauffement à +1,5°C, il aurait fallu diminuer les émissions de gaz à effets de serre (GES) en 2030 de 45% par rapport aux émissions de 1990 : la COP 26 a validé au contraire une augmentation de 15%, abandonnant de facto l'objectif +1,5°C et fixant désormais le cap à +2°C... sans aucune garantie que l'on réussisse à tenir cet objectif !

À qui la faute ?

Certainement pas aux pays les plus pauvres, déjà touchés par les canicules et les sécheresses, la misère et l'instabilité politique. Nous avons tous notre part dans cette dérive climatique...

En moyenne, l'empreinte carbone d'un Français est aujourd'hui de l'ordre de 10 tonnes d'équivalent CO₂ par habitant par an, liée à son mode de vie et à son niveau de confort : son habitat, ses déplacements, sa nourriture, ses achats de biens, etc. Pour limiter l'augmentation de la température à +2°C, il faudrait que cette empreinte soit réduite à 2t/hab/an d'ici 2050 : c'est un défi considérable, qui ne nous laisse plus aucun répit si on veut l'atteindre et permettre aux générations futures l'espoir d'une planète habitable.



© AdobeStock_schankz

La loi Climat et Résilience et les Plans Climat-Air-Energie

Les États se sont engagés dans des accords qui visent à réduire les GES même si ces objectifs restent insuffisants et souvent non tenus (en 2021, le Conseil d'État et le Tribunal Administratif de Paris ont mis l'État français en demeure de réagir pour cause de manquement aux engagements et d'inaction climatique). Le gouvernement a approuvé en août 2021 la loi Climat et Résilience, malgré les critiques sur le manque d'ambition.

Plus concrètement les collectivités locales de plus de 20000 habitants doivent mettre en œuvre un Plan Climat Air Énergie Territorial dans lequel elles définissent et engagent un plan d'actions contre le dérèglement climatique.

Les plus petites communes engagent de tels plans au sein des intercommunalités ou, comme en Alsace Centrale, du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural qui regroupe les 51 communes des Communautés de Communes de Sélestat, du Ried de Marckolsheim, de la vallée de Villé et du Val d'Argent).

● J.P. Piela

Le projet Écoterritoire

En 2017, suite à deux séminaires consacrés au projet **Breitenbach 2025**, le Conseil Municipal approuvait la démarche **Vers un Écovillage** et les projets « Trame Verte et Bleue » et « Étude touristique portant sur le massif du Champ du Feu » issus de ces réflexions. Ces projets ont été progressivement partagés avec des communes voisines et poursuivent leur dynamique.

À partir de 2020, face à l'augmentation des impacts climatiques sur nos forêts et les ressources en eau, un projet plus structuré appelé Écoterritoire s'est construit avec les communes de Saint Martin, Maisonsgoutte, Steige et Ranrupt autour de l'idée que l'urgence climatique n'est pas seulement l'affaire de réunions internationales ou de réglementations nationales mais qu'elle doit aussi se décliner localement avec des plans d'actions volontaristes associant la population.

Le défi est à la fois ambitieux et nécessaire : il s'agit de réduire de 40% nos émissions carbone d'ici 2030. Pour atteindre ces objectifs, il faut agir dès aujourd'hui et sur plusieurs fronts.

Nos cinq communes se sont appuyées sur les thématiques du Plan Climat Air Energie Territorial du PETR pour travailler ensemble à les mettre en œuvre sur leur territoire, définissant ainsi le projet d'Écoterritoire où éco signifie autant économie qu'écologie, les deux devant être pleinement compatibles.

Les enjeux du projet Écoterritoire

Nos villages ont décidé de travailler sur huit thématiques :



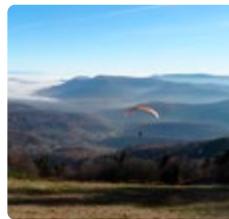
- **la forêt** : elle est en grande souffrance et son avenir est menacé. La forêt (publique, communale ou privée) n'est pas seulement une ressource économique, c'est aussi un important stockage de carbone,

une protection de nos ressources en eau, un haut lieu de biodiversité et une protection contre l'érosion. Quelle forêt pour demain, capable d'affronter les canicules, les sécheresses comme les pluies diluviennes, les tempêtes et les incendies ?



- **la biodiversité** : elle est en recul partout ! Les actions engagées par la Trame verte et bleue doivent être renforcées, avec un objectif majeur : garantir la ressource en eau. L'enjeu de la lutte contre la

pollution lumineuse prend de l'ampleur, aussi bien par souci d'économie d'énergie que pour préserver la biodiversité des espèces nocturnes (chauve-souris, papillons de nuit, etc.). Comment mettre en place une Trame noire sur notre territoire ?



- **l'écotourisme** : nos villages souffrent de plus en plus du passage de véhicules et de motos ainsi que de la pénétration dans nos espaces naturels, fragiles et sensibles. En même temps se

développent les infrastructures touristiques, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, espaces d'animations. Comment concilier quiétude, ressources et protection de nos espaces avec l'accueil touristique ?

- **l'écomobilité** : la Communauté des Communes va développer les pistes cyclables. Afin d'encourager l'utilisation de ces pistes et de toutes les formes de mobilités douces, nos villages travaillent aussi à des liaisons pédestres et écoludiques.



- **l'agriculture et l'alimentation** : l'alimentation devrait être le pilier de notre santé, mais elle n'assure plus correctement cette fonction. Il faut repenser une alimentation plus saine, plus locale, et

moins carnée : c'est un sujet aussi important que sensible tant il touche à notre quotidien et à nos habitudes, de plus en plus nos « mauvaises » habitudes de plats préparés, d'excès de sucres et de graisses, d'achat de produits hors saison, industriels et ayant parcouru des milliers de km... L'agriculture locale, souvent certifiée bio, est une des réponses à nos besoins. Et la restauration (écoles et périscolaires, restaurants, fêtes locales) pourra progressivement proposer des alternatives de qualité accessibles à tous.

- **l'urbanisme** : comment isoler nos maisons avec des isolants de préférence biosourcés, remplacer les chaudières à fioul ou à gaz par des chaudières



Restitution du diagnostic réalisé par l'UNISTRA à l'Espace Rural de Steige).

Les moyens

Le plan d'action est très ambitieux, mais il a un coût ! Même s'il existe des dispositifs de financement sous forme de crédit d'impôt ou de subventions, les aides aux communes et aux privés ne sont pas toujours d'accès facile. Et il y a des restes à charge qui découragent parfois les meilleures velléités.

Le projet Écoterritoire vise à permettre aux communes et aux privés d'avoir un accès simplifié aux financements et de rendre les restes à charge supportables, notamment pour les familles et les personnes en situation de précarité.

Les cinq communes vont conventionner avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) pour un accompagnement méthodologique et en ingénierie du projet.

Une vingtaine d'étudiants de l'Université de Strasbourg (en classe de Master 1 à la faculté de Géographie et d'Aménagement) et leurs enseignants travaillent depuis septembre sur le diagnostic territorial de nos communes. Le rendu de leur travail a été présenté le 14 décembre à Steige, en présence des élus, permettant de préciser les freins et les leviers. Ces mêmes étudiants reviendront durant le 1^{er} semestre 2022 (en Master 2) pour proposer des projets territoriaux.

© AdobeStock_reimax16



biomasse ? Comment anticiper les futures canicules en travaillant sur les îlots de fraîcheur ? Comment construire et rénover en faisant une part plus belle au bois et aux produits locaux, dans l'esprit d'une architecture plus frugale ? Comment développer collectivement les énergies renouvelables ? Ces questions relèvent typiquement de démarches et de volontés portées par les collectivités pour une meilleure efficacité publique et privée.

© AdobeStock_srickomkrit



- **les déchets** : il ne faut pas seulement bien les trier, il faut surtout en réduire la production. Nous souhaitons travailler sur une cible prioritaire, source d'une pollution mondiale, notamment sous

forme de microparticules : les plastiques. C'est un énorme enjeu de santé publique et d'énergie.



- **les relations transfrontalières** : d'autres collectivités de notre taille s'organisent, en France comme à l'étranger, pour engager des actions avec leurs citoyens et lutter contre le dérèglement climatique. Il sera intéressant de partager nos expériences en créant un réseau transfrontalier.



Présentation des enjeux du territoire aux enseignants et étudiants de la faculté de géographie.

Le besoin d'ingénierie

La Banque des Territoires nous accompagne par ailleurs en proposant ses expertises sur les inévitables interrogations qui jalonnent notre démarche.

Nous souhaitons également créer au courant du 1^{er} semestre 2022 un poste de Chef de Projet qui sera chargé de piloter le projet et de solliciter les différentes ressources qui existent sur le territoire.

- J.P. Piela



Le Fonds de Dotation IMAGINE

Une quinzaine de personnes ont créé en 2021 un Fonds de dotation qui a comme vocation de collecter des financements de particuliers et d'entreprises.

Ce fonds, appelé Imagine, dont l'appui aux projets porte sur la vallée de Villé et les alentours, a comme objet de soutenir les actions développées par un projet Climat Air Énergie Territorial comme le projet Ecoterritoire.

Imagine est ainsi un outil financier au service d'un projet, qui permet aux citoyens et aux entreprises de bénéficier d'une réduction fiscale respectivement de 66% et de 60%.

Rendre le Fonds de dotation actif en lui permettant de réunir des dizaines voire des centaines de milliers d'euros dans les années futures sera le meilleur signe de réussite de ce projet innovant qui devrait peu à peu s'étendre à d'autres communes de la vallée et de l'Alsace Centrale et inspirer d'autres territoires...

Contact : infos@fondsimagine.org
www.fondsimagine.org

TALON RÉPONSE

Je soussigné(e) :

Adresse postale :

Adresse mail :

N° téléphone (facultatif) :

Participe à la lutte contre les dérèglements climatiques en soutenant les actions d'IMAGINE pour un monde durable et équitable.

Je verse un don de :

- 15€ (soit 5,10€ après déduction fiscale*)
- 50€ (soit 17€ après déduction fiscale*)
- 100€ (soit 34€ après déduction fiscale*)

Autre montant : €

En versant un don, je reçois les informations concernant les projets et actions d'Imagine.

*Ouverture des droits conformément à l'article 200 du CGI.

À le

Signature

Membres du Bureau du Fonds de Dotation :
Président : Jean-Pierre PIELA
Vice-président : Christophe RINGEISEN
Trésorier : Anne HUDLETT
Secrétaire : Christophe BONNEFOY
Assesseurs : Emil LEROY, Eric TRENDEL

Contacts :
infos@fondsimagine.org
Fonds de dotation Imagine
Mairie - 67220 Breitenbach

Économiser la ressource en eau, une action de tous les jours !

L'été apporte son lot de bienfaits et de petits plaisirs quotidiens, entre le potager, les fleurs du balcon ou la piscine.

Cet art de vivre est toutefois consommateur en eau qu'il convient de maîtriser si l'on veut pouvoir le pérenniser.

En effet, depuis plusieurs années, nous subissons des étés particulièrement secs et sur des durées de plus en plus longues.

Certains cours d'eau présentent des assecs très sévères, ayant des impacts sur leur fonctionnement qui peuvent se faire sentir au-delà de la période sèche.

Face à ces situations, le Préfet du Bas-Rhin prend régulièrement des arrêtés de restrictions d'usage de l'eau, notamment pour assurer l'approvisionnement en eau potable de la population, mais aussi pour limiter les impacts de ces périodes sèches sur les milieux aquatiques.

Pour les activités économiques qui ont des besoins plus conséquents, le Préfet donne des autorisations spécifiques en fonction des volumes prélevés, qu'il peut limiter ou interdire si les débits des cours baissent trop.

Alors soyons, vigilants sur l'usage raisonné de la ressource en eau, qu'elle provienne du robinet ou qu'elle soit prélevée directement dans un cours d'eau ou une source et essayons ensemble de réduire nos consommations car en période d'étiage chaque litre d'eau compte.

Des gestes simples tels la mise en place de bacs de récupération des eaux de pluie, le paillage des potagers pour conserver l'humidité des sols, l'arrosage le soir après 20h ou tôt le matin plutôt qu'en pleine chaleur, une bonne gestion du renouvellement d'eau des piscines, etc..., contribuent fortement à préserver des litres d'eau.

Rappelons-nous aussi que maîtriser sa consommation en eau permet non seulement de conserver un patrimoine commun, mais également de faire des économies sur sa facture d'eau.

Bel été à tous avec une consommation « goutte à goutte » dans notre quotidien.

• E. Siry, Animatrice du SAGE Giessen-Lièpvrette



Étude de stratégie touristique autour du Champ du Feu

Les communes de Breitenbach et du Hohwald ont engagé en 2019 une étude de stratégie touristique intégrant le massif du Champ du Feu. Cette étude, financée à 80% par la CEA, le Massif des Vosges et la Banque des Territoires, a été confiée aux agences d'économie touristique Âltisens et Alp'Evasion. Si l'étude a été un temps retardée par la pandémie, elle a pu établir un diagnostic du territoire et propose aujourd'hui des projets particulièrement attractifs.

Objectifs

Le Champ du Feu est un massif qui a une certaine homogénéité géographique, il souffre cependant de l'absence d'existence administrative : il s'étend sur cinq communautés des communes et les différents territoires n'ont pas la même perception du massif.

Des nombreux contacts avec les élus, les offices du tourisme, professionnels, hébergeurs, randonneurs, etc., il ressort plusieurs points de convergence :

- la nécessité de renforcer la perception et l'unité du massif,
- la création d'un produit lié à l'itinérance autour du massif du Champ du Feu,
- le développement d'une économie de court séjour toutes saisons.

Principes

Les deux agences ont travaillé sur ces objectifs pour proposer une action « leader » : mettre en tourisme un produit d'itinérance autour du massif du Champ du Feu. Cette action se fonde sur les principes suivants :

- une offre uniquement de randonnée pédestre,
- un sentier principal en altitude (colonne vertébrale) avec des déclinaisons (variantes, boucles) et des liaisons depuis les vallées (stationnement et hébergement),
- aucune création de sentier,
- une offre à plusieurs entrées : ½ journée, journée, plusieurs jours,
- des points d'intérêts pour chaque étape (patrimoine, paysage),
- des niveaux combinés de difficulté (dénivelés, temps).

Perspectives

Il s'agit à présent d'approfondir ce projet avec les différents partenaires pour évaluer sa pertinence et sa faisabilité, notamment sous l'angle financier et de travailler sur l'approche financière. Lors des derniers échanges, plusieurs points ont été soulignés :

- la problématique de l'hébergement est centrale aussi bien sur la diversité de l'offre proposée que sur les services ou la possibilité de séjour à la nuitée,
- la possibilité de portage est un facteur d'attractivité important et des opérateurs locaux sont d'ores et déjà identifiés,
- il s'agit d'inverser la tendance entre une pratique actuellement très majoritairement locale et à la journée vers du court séjour organisé,
- le sentier des châteaux-forts doit être inclus dans la proposition permettant de combiner découverte patrimoniale et activités de pleine nature,
- la signalétique sera également une problématique centrale à traiter pour ne pas ajouter une nouvelle « couche » à un existant déjà chargé,
- les conflits d'usage sont potentiellement limités du fait d'une proposition focalisée sur la randonnée pédestre .

Notre commune, à l'origine de cette étude, contribuera à ce projet de développement d'un écotourisme paisible sur le massif du Champ du Feu en mettant en œuvre en 2022 la liaison écoludique l'Échappée.



Haie benjes à Saint-Martin, le long de la liaison écoludique.



© AdobeStock - delkoo

Le projet l'Échappée

L'idée de liaison écoludique est née en 2019 lors des réflexions sur la stratégie touristique de Breitenbach. Elle consiste à créer sur la commune et aux alentours des circuits pédestres agrémentés d'installations ludiques et pédagogiques.



Un 1^{er} projet consiste à relier la vallée de Villé au Champ du Feu en passant par les bans communaux de Breitenbach, de Saint Martin et du Hohwald. Baptisé l'Échappée, le sentier démarre au cœur de Saint Martin, passe par le village de Breitenbach puis entre en forêt après l'Espace Nature pour arriver à la Tour, au sommet du Champ du Feu.

Il a comme vocation de faire découvrir le patrimoine naturel, les activités Sport et Nature, les paysages et les enjeux environnementaux de notre territoire. Sa vocation est d'évoluer, de se renouveler, d'accueillir des manifestations artistiques et culturelles et de devenir un rendez-vous annuel festif et écologique.

D'ici le début de l'été, différents panneaux d'interprétation seront mis en place ainsi que les premiers ateliers ludiques.

L'Échappée commencera à vivre et à se développer, avec la création de boucles permettant aux randonneurs de revenir à leur point de départ. Nous espérons aussi réussir une 1^{ère} manifestation dès cette année tout en continuant à travailler sur d'autres circuits. ● J.P. Piela

Dominique ROUSSEL

Accompagnateur en moyenne montagne, guide raids et safaris, globe-trotter sur tous les continents, passionné de nature, farouche et actif défenseur de l'environnement, zoologue, Dominique Roussel est en stand-by dans sa maison à Breitenbach en attendant des jours meilleurs.

« En ce moment, c'est la cata ! On ne peut plus bouger ! ». Ce baroudeur, friand de vastes et lointains horizons, n'a pas eu à réfléchir longtemps sur sa vocation. « Depuis l'âge de 6 ans, je savais ce que je voulais faire. » À 10 ans, il fonde un club affilié à la Fédération des Jeunes pour la Nature à Combs la Ville (Seine et Marne) destiné à éveiller les jeunes consciences au respect et à la défense de l'environnement, également à agir dans leur proche entourage. Cet engagement persiste toujours et le guide dans son quotidien, comme un fil rouge. « J'habite ici depuis deux ans, j'ai planté des fruitiers, je ne coupe pas mon vieux cerisier. Il est mort, mais sert de refuge aux oiseaux. Ma maison est bordée par une zone humide, une mare va bientôt être creusée et autour, j'envisage une plantation de haies. » Créer des corridors de biodiversité, des actions locales et dans l'air du temps, portées par la Trame Verte et Bleue.



On ne pratique pas le métier de guide sur un simple claquement de doigts. Avant de se lancer, notre aventurier a suivi plusieurs formations : agronomie, biologie, écologie, zoologie (qui est devenue sa spécialité). « J'ai 35 ans de tourisme derrière moi » !

En hiver, son terrain de jeux, c'est le Massif Vosgien, principalement du côté de Gérardmer ou de La Bresse. « Trois mois de neige à fond, des activités diversifiées toujours sous l'égide d'un bureau : des sorties raquettes avec les occupants de la yourte « Un autre Monde », une nuit en igloo aux Trois Fours dans le Massif du Hohneck, Escape Game enfants avec Maorn... à chaque fois assorties d'un intérêt pédagogique. On discute faune, flore, protection des milieux. J'emmène toujours les jumelles pour l'observation des oiseaux. ». Dominique Roussel et ses collègues aimeraient faire de l'itinérance, une traversée des Vosges du Nord au Sud, mais il y a peu de demandes.

S'il connaît tous les recoins du Massif, il a étendu son champ d'action en explorant les contreforts de l'Himalaya, les pays amérindiens (Pérou, Bolivie, Chili, Venezuela...), les déserts de sel de ces contrées, menacés par l'exploitation du lithium nécessaire au fonctionnement de nos appareils multimédia et des batteries de voitures électriques, les îles indonésiennes à la rencontre des orangs-outans de Bornéo ou de l'homme de Florès (découvert en 2003) ou encore des dragons de Komodo, les plus grands lézards vivants du monde, une carte de visite largement estampillée intercontinentale.

Cependant, tous ces voyages n'ont pas réussi à le détourner de sa passion inconditionnelle pour les pays d'Afrique australe. « L'Afrique, c'est ma maison, quand on a vécu 30 ans là-bas... », avec un coup de cœur pour la Namibie, « l'Afrique de toutes les Afriques, le premier à visiter ». C'est là qu'il transmet lors de safaris son goût pour l'aventure et le dépaysement, ses connaissances et son expérience de





l'écotourisme, qu'il nous fait aussi partager lors de notre rencontre. « C'est un pays génial! Des montagnes, des déserts (dont le Namib, le plus vieux du monde), des côtes, des zones semi-arides... Pas besoin de vaccinations spécifiques, l'eau est super propre, pas de conflits entre les tribus. Je devais repartir, mais... ». La préoccupation pour l'environnement refait surface. « En 1979, j'étais en Afrique avec mes parents. Il y avait encore des animaux partout, même si la diminution était déjà amorcée : 1 600 000 d'éléphants contre 5 000 000 au début du XIX^e siècle. Il en reste 300 000 aujourd'hui ! J'ai vu s'effondrer toutes les populations. Il y a actuellement plus de lions dans les zoos que dans leur habitat naturel, il n'en reste plus que 20 000. Toute cette faune disparaît ». Les raisons ? Le braconnage, la chasse, (« le marché est créé par les acheteurs »), la perte du milieu naturel. « Ça ne sert à rien de garder des mammoths si vous les privez de leur milieu de vie ! »



Pour Dominique Roussel, le nerf de la guerre, c'est l'information. « Le commun des mortels n'est pas informé. Si on ne raconte rien aux gens, ils ne peuvent pas savoir. Il faut des relais sur place. Je fais ce métier à cause de l'écotourisme ». Les Parcs Nationaux, créés en 1884, se multiplient, obéissant à une charte internationale. Les rangers veillent sur ces structures.

Les tribus ancestrales, les Bushmen (appelés San en Namibie et établis dans le désert du Kalahari), premiers habitants de l'Afrique australe, peuples de chasseurs-cueilleurs, sont devenues dépendantes. « Avant, elles n'avaient besoin de rien. Actuellement, le taux de chômage est énorme. Pour ne pas perdre totalement leur identité, ils ont rouvert des écoles où les papys chasseurs-cueilleurs enseignent ces traditions ». Le plus ancien

peuple du monde, les Pygmées, « des gens extraordinaires », sont obligés de se civiliser. Ce peuple est en voie d'extinction et, comme chez les Bushmen, l'alcool (qu'ils n'étaient pas habitués à consommer) y fait des ravages. Malheureusement, à l'heure actuelle, la situation sanitaire entraîne des dommages collatéraux : l'économie du pays s'effondre, les touristes ne sont plus au rendez-vous.

« Derrière chaque photo, il y a une histoire », confie Dominique. Histoire d'hommes, d'animaux, de plantes, souvenirs cocasses, ou émouvants, mais toujours captivants. Extraits...

Les Himbas, peuple d'éleveurs, l'une des ethnies qui peuplent la Namibie, ont longtemps été mis en marge de la société. Aujourd'hui, ils essaient de préserver un mode de vie ancestral, notamment par leur tenue vestimentaire, un simple pagne, généralement en peau de chèvre, noué autour de la taille. Les femmes, très soucieuses de leur beauté, s'enduisent tout le corps, y compris leurs cheveux tressés en longues nattes, d'un mélange de poudre d'ocre rouge et de graisse. Une protection très efficace contre l'ardeur du soleil et les piqûres d'insectes ! Les filles, lorsqu'elles sont enfants, portent deux tresses pointées vers l'avant. La coiffure évoluera en fonction de l'âge. De même, les hommes obéissent à des codes-coiffure particuliers.

Les Himbas vivent dans des cases, les réserves de nourriture sont entassées dans des cases sur pilotis pour éviter les pillages « animaliers ». Pour honorer leurs morts, ils élèvent des troncs portant des cornes de vaches. Le nombre de cornes reflète le statut social du défunt.

Les lions du désert, une espèce rare, différente des lions des savanes, ont survécu ici grâce à leur force d'adaptation. Leur menu, bien plus restreint que celui de leurs cousins, se limite à la faune



marine. « Imprévisible et lunatique », l'hippopotame compte parmi les animaux les plus dangereux pour l'homme. « Un jour, face à une charge, nous avons dû abandonner notre embarcation et nous enfuir à la nage ». L'éléphant, lui, peut se montrer facétieux. « Nous nous étions éloignés pour observer un pachyderme qui s'approchait. Le voilà qui s'arrête juste devant notre véhicule et s'asperge de boue sans vraiment se presser, tout en ayant parfaitement conscience de notre présence. Il nous a fallu être très patient ! ». Nous apprenons aussi que les rhinocéros blanc et noir ne se distinguent pas par leur couleur, mais par la forme de leur mâchoire, adaptée à leur régime alimentaire. Lèvre supérieure carrée pour le blanc qui se nourrit d'herbe, elle est pointue chez le noir, lui servant à arracher les buissons. « Ils sont de la couleur de là où ils vivent, car ils se roulent dans la terre ».

S'il pleut rarement (12 mm/an en moyenne dans le Namib contre plus de 50mm/an dans le Kalahari (qui n'est pas un désert, mais une zone semi-aride selon Théophile Monod), d'épais brouillards assurent une humidité constante, permettant l'apparition et la croissance de plantes. L'une des plus étranges est sans doute le welwitchia mirabilis, à la longévité considérable, entre 1000 et 2000 ans. Ses deux uniques feuilles croissent continuellement et ne sont jamais remplacées, mais se divisent en bandes longitudinales, ce qui donne l'illusion de feuilles multiples.

Une ultime recommandation environnementale : « Ne jetez jamais de déchets dans le désert, ils y resteront à vie, car ils dessèchent ».

• L. Fahrlander

Entreprise BAUER Frères & Co.

C'est en 2016 que Matthieu et Thibaut BAUER, des frères jumeaux originaires du village, ont décidé de créer leur entreprise appelée BAUER Frères & Co. Durant leur enfance, Matthieu et Thibaut accompagnaient souvent leur grand-père Francis GERBER sur les chantiers.



C'est là qu'une passion est née chez Matthieu. C'est donc dans l'entreprise GERBER et Fils qu'il fit son apprentissage en tant que plombier/chauffagiste. Son frère Thibaut, quant à lui, s'est orienté vers le travail du bois. Il fit son apprentissage de menuisier dans l'entreprise bien connue du village : la menuiserie HEINRICH.

En 2013, Matthieu crée sa propre entreprise d'installation sanitaire. C'est tout naturellement en 2016 que Thibaut le rejoint pour la partie menuiserie. Cette complémentarité leur permet de proposer un service complet aux clients, ce qui diminue le nombre d'intervenants sur leur projet.

La création de salles de bain est devenue l'une des activités principales de la société.

Matthieu s'est ensuite spécialisé dans le domaine des énergies renouvelables (bois, granulés et solaire), ce qui pour lui représente l'avenir.

Thibaut quant à lui, propose un service de menuiserie-agencement, avec principalement la pose de cuisines, dressings, parquets, salles de bain, fenêtres, pergolas, petites charpentes...

L'entreprise collabore également avec les sociétés HS FRANCE et ZAEGEL HELD, qui sont acteurs de la transition énergétique par le biais des chaudières biomasses.

Le duo a été rejoint depuis deux ans par Stève KRAEMER afin de pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations.



Une question ? Un projet ?

N'hésitez pas à les contacter au **06.84.02.13.38** ou par e-mail à l'adresse : **bauerfreresco@orange.fr**

• M. Hulné

Sébastien HALLER



Sébastien Haller, originaire de Ribeauvillé, s'est installé en septembre 2006 à Breitenbach en achetant la maison de l'ancien cordonnier du village, Auguste Ehrhart. À croire que certains lieux sont prédestinés puisque Sébastien vient d'y installer son atelier de métallerie. Découvrons celui-ci ensemble...

Comment j'en suis arrivé à m'installer en tant qu'entrepreneur individuel ? Jusqu'à mes années lycée je n'avais pas la moindre idée de ma profession : le fait d'habiter 18 ans dans le commerce de mes parents, alors hôteliers-restaurateurs, n'y a rien fait.

Avec une conseillère du Centre d'Information et d'Orientation (CIO), nous avons pointé mes bonnes capacités techniques : je passe mon Bac S avec mention puis un DUT Génie Mécanique et productique. Le diplôme en poche, je suis engagé à la Carrosserie Dorgler après y avoir fait mon stage de fin d'étude. J'acquiers dans son bureau d'études des connaissances en gestion de projet, en CAO/DAO (conception/dessin assisté par ordinateur) et pas mal de technique dans les différents métiers de la carrosserie (électricité, hydraulique, structure métallique...). Mais les responsabilités croissantes avec une expérience professionnelle encore « fraîche » me mènent au burn-out... Je suis repêché dans le monde du thermolaquage que j'ai très vite considéré comme un métier alimentaire plus qu'une profession...

Pendant 12 ans j'y vois passer des escaliers et autres garde-corps, qui m'inspirent pour la rénovation de mon habitation où j'y réalise mes premières pièces... Le stress lié à la sous-traitance, mes maux de dos de plus en plus fréquents et les appels du pied de bon nombre de personnes de mon entourage, notamment quand mon père me propose de réaliser un escalier pour un de ses gîtes, me poussent à considérer cette voie de sortie : « me mettre à son compte » !

Pendant 12 ans j'y vois passer des escaliers et autres garde-corps, qui m'inspirent pour la rénovation de mon habitation où j'y réalise mes premières pièces... Le stress lié à la sous-traitance, mes maux de dos de plus en plus fréquents et les appels du pied de bon nombre de personnes de mon entourage, notamment quand mon père me propose de réaliser un escalier pour un de ses gîtes, me poussent à considérer cette voie de sortie : « me mettre à son compte » !

S'en suivent :

- un bilan de compétence chez GB Conseils, car avoir l'avis des proches c'est bien, mais celui d'un professionnel de la réorientation c'est mieux,
- une formation en soudage chez ITC soudage, pour corriger les défauts d'un autodidacte,
- un CAP Serrurier Métallier en candidat libre obtenu haut la main,
- la création de **Breit'Fer Métallerie** au 25 janvier 2021.

En tant qu'Artisan Métallier, je peux réaliser vos projets de la conception à la pose et je propose entre autres des finitions par galvanisation à chaud ou thermolaquage. Mon domaine de compétence porte sur les garde-corps, rampe, main-courante, escalier, passerelle, terrasse, plancher vitré, verrière d'atelier, mobilier, avec mes techniques de soudure actuelles (TIG et MMA) sur acier, inox, aluminium et fonte.



Je peux également réaliser des travaux de soudure sur site même lorsqu'il n'y a pas de courant à proximité, par exemple barrière forestière, pylône de balise météo, etc.

Je ne fais volontairement pas de publicité car les projets personnels et professionnels en cours et à venir me permettent de m'occuper sereinement jusqu'à presque fin 2022... Mon atelier reste néanmoins ouvert pour des conseils et je garde un peu de place dans mon planning pour intégrer de petites réalisations.

Contact : breit-fer@orange.fr

16 rue des Vosges (anciennement l'atelier du cordonnier). • P. Dillenseger



L'entreprise EGELHOF

L'entreprise Egelhof, présente dans la vallée de Villé sur le site historique de Breitenbach et celui plus récent de Neuve-Église, est une entreprise familiale allemande qui construit un développement remarquable à travers le monde. Il était temps d'évoquer son histoire, elle qui contribue depuis 1980 au développement et à la vitalité de notre commune.



Otto Egelhof en 1969.

ANNÉES 1930

Jusqu'en 1930, Otto Egelhof suit simultanément deux filières, ce qui pour l'époque s'avère exceptionnel : une formation d'ouvrier et une formation commerciale, afin d'acquérir un solide bagage dans ce domaine.

Entre 1925 et 1938 il occupe le poste de directeur d'exploitation à la **Ferronnerie Maier**, créée en 1890 à Fellbach et qui existe encore aujourd'hui au même endroit.

Ernst Flitsch, ingénieur en réfrigération à Bad Cannstatt (le plus ancien quartier habité de Stuttgart) propose à Otto Egelhof de s'associer à lui dans le but de fonder une entreprise produisant des vannes de détente pour appareils frigorifiques.

L'entreprise « **FLITSCH und EGELHOF** » voit le jour en 1938 et s'installe dans un atelier construit à l'arrière de la maison d'habitation où les deux associés conçoivent et fabriquent des vannes de détente pour les systèmes de réfrigération commerciale et les grandes installations frigorifiques en restauration.

LES ANNÉES DE GUERRE 1939-1945

Durant la deuxième guerre mondiale, l'atelier est réquisitionné et utilisé pour l'effort de guerre dans l'industrie aéronautique. On y meule l'armature des moteurs électriques d'avion.

Des ouvriers étrangers sont mis à disposition : deux Ukrainiens et une Française. Spiriton et Anton, les Ukrainiens, travaillent à l'assemblage et logent dans un camp. Spiriton est accompagné d'une femme et d'un enfant. La femme française est accueillie dans la maison de la famille Egelhof. **Martha Egelhof**, l'épouse d'Otto, (09.11.1918 - 01.06.1985) était totalement dévouée à ces étrangers.

Ernst Flitsch est incorporé dans les dernières années du conflit, ce qui ne fut pas le cas d'Otto Egelhof, en raison de la réquisition de l'entreprise.

La guerre terminée, les étrangers partirent et ne donnèrent plus jamais de leurs nouvelles.

APRÈS LA GUERRE : LES ANNÉES 1950

Avec la reconstruction du pays, la société connaît une ascension fulgurante.

Flitsch est en charge de la technique et des contacts avec les clients, Otto Egelhof de la mise au point et de la finition des pièces et de l'outillage. En raison de cette expansion, une partie des ateliers de montage est alors transférée dans d'autres locaux.

Au début des années 50, Monsieur **Bock** contacte Otto EGELHOF et lui propose la fabrication de thermostats pour gaz, inexistants jusqu'alors sur le marché. Le premier client est le constructeur de cuisinières Hohmann. Monsieur Bock œuvre en tant que constructeur et vendeur et est associé au chiffre d'affaires.

Cette innovation connaît un grand succès aussi bien chez les particuliers que chez les industriels. Le nombre de pièces fabriquées, en croissance constante, nécessite un transfert du secteur « chaud » (thermostats). Dès 1953, ce secteur dépasse le secteur « froid » (vannes).

Otto Egelhof a dès lors atteint son objectif : la fabrication et la commercialisation de deux produits indépendants l'un de l'autre.

La séparation EGELHOF-FLITSCH

La collaboration entre les deux partenaires s'avère de plus en plus difficile. La surprise est grande quand Ernst FLITSCH y met fin, année 1952, emmenant avec lui les coordonnées de plusieurs clients, ce qui s'avère dramatique dans la mesure où FLICA est une marque réputée dans son domaine : un important avantage commercial est ainsi conféré à la marque... De plus, durant les années de partena-

riat, Otto Egelhof s'était consacré à la fabrication des pièces et à la mise au point des nouveautés, sans s'occuper des relations clients.

Mais face à cette situation critique, la chance sourit à Otto Egelhof car **Gotthilf Maier**, le technicien du secteur « froid » reste fidèle à l'entreprise et poursuit le développement des vannes thermostatiques. **Albert Schlecht**, le directeur, reconstitue peu à peu un nouveau portefeuille de clients.

Création de la Société OTTO EGELHOF

La Société est fondée le 1^{er} juin 1953. En raison de son expansion fulgurante, il faut très vite songer à une extension des bâtiments.

Les terrains achetés à Stuttgart dans les années 50 par Otto Egelhof et Ernst Flitsch avaient été, lors de leur séparation, partagés par tirage au sort. En 1956, Otto Egelhof installe l'entreprise dans ses nouveaux locaux, à Fellbach.



Walter Egelhof en 1972.

WALTER EGELHOF aux commandes

Avec **Walter Egelhof** c'est la seconde génération qui prend les rênes de la société.

Walter Egelhof avait fait des études d'ingénieur, en partie en France, puis rejoint l'entreprise.

Sa première préoccupation est d'établir des contacts avec la France, puis avec d'autres pays.

Au début des années 60, secondé par Gotthilf Maier, il établit une licence de fabrication de vannes thermostatiques

secteur « froid » pour la firme française GAUPILLARD à Paris.

Bientôt, la demande des clients du secteur « chaud » nécessite également un déploiement sur site. Tous les grands fabricants français de chaudières avaient leur siège en Alsace. L'ancien commercial, **Adolphe Lang** et Walter Egelhof nouent conjointement des relations avec la France et bientôt, toutes les grandes marques françaises d'appareils de chauffage pour particuliers et industriels équipent leurs produits de thermostats gaz estampillés OTTO EGELHOF – GmbH CO KG.

Cependant, les frontières commerciales de cette époque entre les deux pays imposent des taxes d'importation très élevées pour les produits finis, ce qui n'était pas le cas pour les produits semi-finis. Pour contourner cet obstacle, Walter Egelhof

décide d'exporter des pièces semi-finies en Alsace et de les assembler sur place. L'Alsace présente l'avantage d'être une région frontalière et de pratiquer les deux langues. Cette décision allait poser les premiers jalons d'une expansion d'EGELHOF en Alsace, ce que personne n'envisageait à ce moment-là.

Mais où s'installer en Alsace ? Adolphe LANG, à l'époque commercial pour EGELHOF propose une rencontre avec **Aimé Schneider**, le maire de Seltz, une rencontre qui s'avéra fructueuse.

Création d'EGELHOF FRANCE

C'est le 15 mai 1959 qu'est créée la première filiale étrangère d'EGELHOF à Seltz. Monsieur **Wagner**, de l'unité de Fellbach, aménage l'atelier de production dans un ancien garage. Adolphe Lang est chargé du secteur commercial.

Dès 1960, cinq collaborateurs sont employés à Seltz. Il fallait un directeur alsacien. **Roland Paulus**, responsable machines aux Tuileries BISCH à Seltz, est embauché et part se former à Fellbach durant 6 mois. Personne n'imaginait alors que Roland Paulus dirigerait la filiale française durant 3 décennies. Le nombre de thermostats gaz fabriqués affiche une croissance régulière et constante.

Les fondations de l'usine de Seltz sont posées

1961 marque l'édification du premier bâtiment de l'actuel site de Seltz. Durant les années 60, la production de régulateurs multi-gaz passe progressivement de 10 000 à 60 000 pièces par mois.

Walter Egelhof engage de nouveaux contacts, pendant que Roland Paulus dirige avec compétence l'unité de Seltz.





Usine de Seltz en 1968.

ANNÉES 1960

À cette époque, les équipements domestiques évoluent du gaz vers l'électricité. La production de thermostats gaz pour les chauffages est vendue à une société espagnole.

L'important savoir-faire EGELHOF dans l'élaboration de thermostats gaz et d'unités de contrôle de réfrigération oriente l'entreprise vers la conception et la production de différents systèmes de contrôle ou de régulation de température qui connaissent une utilisation grandissante. La gamme de thermostats gaz est élargie, les premiers catalogues présentant la gamme du « secteur chaud » sont édités. Des thermostats pour lave-linge munis de boîtiers de commandes sont conçus pour la Maison BENZ à Waiblingen.

Dans le même temps, la technologie des soufflets est intégrée dans une toute nouvelle conception de régulateurs thermostatiques. Des contacts sont entrepris avec les fabricants de systèmes de chauffage.

Le coup de pouce des États-Unis : les systèmes de climatisation des voitures

(totalement inconnu en Europe)

Alors que le développement et la production de produits de chauffage enregistrent une tendance constante à la hausse, les vannes de détente pour

la réfrigération commerciale (réfrigérateurs et systèmes de refroidissement) continuent d'être fabriquées à Fellbach.

Des contacts menés par **August Ritter**, le père de **Margot Egelhof**, épouse de Walter Egelhof, responsable des achats chez DAIMLER-BENZ et **Manfred Behr**, dirigeant de la firme BEHR, aboutissent à une démarche innovante. À son retour des États-Unis, Manfred Behr émet l'idée d'équiper également les voitures allemandes d'un système de climatisation. Il pose la question d'une éventuelle possibilité de fabrication par EGELHOF.

Facile à dire ! Le contrôle de la réfrigération des systèmes de refroidissement fixes est une chose totalement différente du contrôle de ceux dont la capacité de refroidissement réagit de façon variable et dépend de la puissance d'un moteur. Néanmoins, la société EGELHOF relève le défi et développe les premières vannes d'angle à partir de modèles de la société BEHR aux États-Unis. Les premiers à en être équipés sont des véhicules haut de gamme, DAIMLER-BENZ et BMW. Les systèmes de climatisation des véhicules étant un luxe onéreux, seules les voitures haut de gamme en sont équipées jusque dans les années 80. La quantité fabriquée, du type valves d'angle, est de ce fait limitée.

De 1958 à 1961, **Walter Jud** (beau-frère de Walter Egelhof) est employé pour la société EGELHOF comme ingénieur et designer diplômé. Dans quel domaine était-il actif ? Et que s'est-il passé ensuite ?

Des débuts de la société EGELHOF jusqu'au congé maternité pour son quatrième enfant, Klaus né en 1966, **Traude Jud**, sœur de Walter Egelhof, était en charge de la comptabilité et de l'ensemble du secteur commercial.

ANNÉES 70

En Allemagne, les années 1970, sont marquées par des difficultés à recruter des ouvriers qualifiés. À Fellbach, plus de 300 travailleurs étrangers originaires de divers pays européens sont employés, et les problèmes de langue et de communication sont fréquents.



Usine de Seltz en 1978.

▼ Usine de Seltz en 1971.



La production de la division "Chauffage" est progressivement transférée de Fellbach à Seltz. C'est là qu'en 1971, le premier bâtiment d'usine doté de bureaux administratifs est érigé sur le site industriel et que les secteurs de fabrication d'outils et d'usinage de boîtiers de contrôle sont créés.

Otto Egelhof décède le 23 novembre 1973.

Avec l'augmentation constante du nombre de pièces produites dans le secteur Chaud, la deuxième et la troisième usine sont construites respectivement en 1974 et en 1978. De 1975 à 1979, toute la production de capteurs TWB est délocalisée à Seltz (machines à souder les bandes, machine à marteler, machine à souder les ronds Elga, Sortimat, four continu, machines à souder et dispositifs d'assemblage). Le nombre d'employés est passé de 37 en 1971 à 80 en 1979.

Crise pétrolière et crise économique de 1973

Alors que l'entreprise EGELHOF avait réussi à développer avec succès son savoir-faire en matière de régulation du froid dans le secteur automobile - contrairement aux puissants concurrents du froid industriel FLITSCH et DANFOSS -, la crise pétrolière des années 70 frappe l'entreprise de plein fouet et occasionne à Walter Egelhof de nombreuses nuits blanches. Des investissements importants avaient

été effectués pour mettre le cap dans cette direction, mais compte tenu de l'évolution économique, l'entreprise risquait de connaître rapidement de graves difficultés.

Néanmoins, le développement des détenteurs pour la climatisation automobile et la réfrigération commerciale se poursuit.

Les excellentes performances de l'usine et l'expérience acquise avec les employés en Alsace conduisent à un transfert progressif de la production de Fellbach à Seltz. Outre les difficultés à trouver des travailleurs qualifiés sur le marché allemand du travail, une autre menace se profile : les travailleurs alsaciens allaient migrer en direction de Rastatt où une usine de production DAIMLER-BENZ était en projet. Les salaires, plus élevés en Allemagne, détourneraient d'EGELHOF les ouvriers alsaciens.

Compte tenu de ces préoccupations, Walter Egelhof, en collaboration avec Roland Paulus décide à la fin des années 70 de rechercher un autre site de production en Alsace.

Le premier et le plus important choc pétrolier débute à l'automne 1973 avec la guerre du Kippour, lorsque l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) réduit délibérément sa production d'environ 5% afin de faire pression sur les pays occidentaux qui soutiennent Israël. Le 17 octobre 1973, le baril de pétrole passe d'environ 3 à plus de 5 dollars, ce qui équivaut à une augmentation d'environ 70%. Au cours de l'année suivante, le prix mondial du pétrole grimpe à plus de 12 dollars.

Le choc pétrolier de 1973 a démontré pour la 1^{re} fois la dépendance des pays industrialisés à l'égard des énergies fossiles, et notamment des combustibles fossiles.

En réaction directe à la crise, la République fédérale d'Allemagne impose à quatre reprises une interdiction de conduire le dimanche en novembre et en décembre 1973 ainsi que des limitations de vitesse, ce qui a un effet moral... mais pas un effet économique. En 1974, la République fédérale doit faire face à une augmentation de 17 milliards de DM pour ses importations de pétrole par rapport à l'année précédente. Cette crise a pour effet d'aggraver la crise économique et d'entraîner une augmentation significative du chômage, du travail en intérim, des dépenses sociales et des faillites d'entreprises.

ANNÉES 80

En 1980, **Bernard Jaegler** rejoint EGELHOF-FRANCE comme comptable et bras droit de Roland Paulus. Il accompagnera celui-ci comme responsable financier de 1990 jusqu'à sa retraite en 2011.

En raison de la production toujours importante dans le secteur « chaud », la fabrication du capteur TWB 400 doit être délocalisée.

En France existaient à cette époque des zones de déprise, présentant des faiblesses structurelles, qui bénéficiaient en cas d'installations d'entreprises d'un accompagnement financier de l'État.



Usine de Seltz en 1986.

C'est ainsi que la délocalisation d'EGELHOF FRANCE à Seltz débute et va se poursuivre dans la vallée de Villé ! Nous sommes fin 1979. Le 26 février 1980 la nouvelle société EGELHOF SA acquiert le bâtiment à Breitenbach (4 000m² couverts, mais en ruine) au prix de 600 000 Francs (env. 91 000€).

Cette nouvelle page fera l'objet d'un prochain article. ● L. Fahrlander

Nous remercions Madame Bettina Egelhof pour sa collaboration, sa disponibilité et la mise à disposition de documents et photos.



Usine de Breitenbach en 1980.



Trier ses biodéchets : un geste positif pour l'environnement



En triant vos biodéchets, votre poubelle grise devient plus légère et plus propre, et vous participez à un mouvement directement bénéfique pour l'environnement !

En déposant vos biodéchets en sac dans le conteneur dédié, vous les remettez à leur juste place. Ils deviennent **une ressource précieuse pour l'Alsace centrale** et vous contribuez à la lutte contre le réchauffement climatique.

**Amplifions le mouvement :
objectif 4000 tonnes !**

En 2021, grâce aux efforts de tous les habitants qui sont rentrés dans le mouvement, **plus de 3 000 tonnes de biodéchets ont été collectées et méthanisées**, ce qui représente 231 tonnes de CO2 évitées et 3,3 GWh d'énergie produits. À cela s'ajoutent les milliers de tonnes de déchets évités grâce à ceux qui compostent directement dans leur jardin, ce qui reste la meilleure pratique. **Ces résultats sont un vrai bénéfice pour l'environnement.** Ils nous permettent de nous fixer l'objectif ambitieux de collecter 4 000 tonnes de biodéchets par an.

Alors ensemble, amplifions le mouvement !



**Vous n'avez plus de
sacs kraft ?**

Vous pouvez en récupérer dans l'une des 8 déchèteries du territoire. Il suffit de s'adresser à un agent de déchèterie.

Vous pouvez aussi vous adresser à votre mairie (selon les modalités du secrétariat) ou à l'accueil du SMICTOM (ZA du Giessen - 2 rue des Vosges - 67750 Scherwiller).



**Où trouver la borne la plus
proche de chez moi ?**



Rendez-vous sur le site internet du SMICTOM, rubrique « la collecte » ou scannez le QR code ci-contre



Dématérialisation SVE ADS

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Depuis le 3 janvier 2022, la SVE s'applique aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Breitenbach, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pouvez désormais saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes

en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réalisez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande est instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour accéder au téléservice et déposer votre demande, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

École confinée

Encore une drôle d'année scolaire pour tous les élèves de France, et particulièrement pour ceux du RPI Breitenbach-Saint Martin.

Pour cause de Covid-19 et de nouvelles règles sanitaires mises en place, la classe des Grandes Sections (GS) et du Cours Préparatoire (CP) a été séparée et répartie, les GS ayant rejoint leurs camarades de maternelle de l'autre côté du couloir.

Moins d'interactions entre les élèves signifie donc malheureusement pas (ou peu) de sorties scolaires et culturelles ou d'animations extérieures car pas de brassage entre les différents groupes d'écoliers.

Qu'à cela ne tienne !

Nos petits élèves ne sont pas laissés abattre et ont revêtu pour le Carnaval leurs plus beaux déguisements. Les défilés ont pu néanmoins avoir lieu dans les villages mais sans public, ni présence des copains des autres classes, ni goûter collectif.



Les MS (Moyennes Sections) et GS ont pu tout de même aller observer et nourrir des lapereaux et poules chez Evelyne et André Kammerer (merci à eux). Les plus courageux d'entre eux ont même pu en caresser ! Cette sortie faisait suite au travail des élèves sur les poules et lapins, entamée à travers des documentaires et des petites vidéos.

Les CM (Cours Moyens) quant à eux, n'ont pas vu la mer comme initialement espéré mais sont allés profiter d'un séjour équestre à Équivallée.

Les conditions sanitaires s'assouplissant de plus en plus, tous les élèves ont pu profiter le lundi 28 juin d'une sortie commune au Parc de Sainte Croix.



Contents de partager cette journée avec leurs camarades, ils en ont d'autant plus profité que celle-ci annonçait le début imminent des grandes vacances et donc la fin de cette « drôle d'année scolaire ».

Rentrée 2021-2022 est synonyme d'adaptation ! Retour du masque à l'école, du non-brassage des classes, des tests Covid mais les élèves ne se laissent pas pour autant abattre !

Que ce soit à travers leur participation à la Grande Lessive (qui a vu une belle envolée d'oiseaux bariolés), leur implication dans la confection de bredele ou leurs visages lumineux lors de la venue du Saint Nicolas, les élèves de Breitenbach sauront savourer pour sûr les vacances de Noël bien méritées.

• A.-H. Rentz



Pôle scolaire et périscolaire : Les travaux ont démarré

Les travaux du groupe scolaire et périscolaire ont démarré début septembre 2021. C'est un impressionnant chantier situé à l'entrée de Maisongoutte, qui va se poursuivre jusqu'en 2023 pour permettre une rentrée à l'automne de cette même année.

Cet article sera consacré pour l'essentiel aux finances.

Le marché public relatif aux travaux a conduit à l'attribution des lots comme suit :

Pour mémoire :

- **maîtrise d'œuvre et bureaux d'études :** 728 890€ HT
- **achat du terrain :** 125 725€ HT

Marché travaux (tous les coûts sont HT) :

Lot 1 : terrassement-voirie-aménagements extérieurs : Vogel (238 000 € + PSE1 : 33 462,10 €)

Lot 2 : gros œuvre : Zwickert (1 236 390,88 €)

Lot 3 : charpente bois-ouvrages bois : Girolid (77 721,91 €)

Lot 4 : étanchéité : Galopin (387 000€)

Lot 5 : vêtture bois : Soprema (148 000 €)

Lot 6 : échafaudages : Kapp (19 204,45 €)

Lot 7 : menuiserie extérieure bois-alu, occultation : Hunsinger (360 998,68 €)

Lot 8 : menuiserie intérieure bois, mobilier : Hunsinger (507 790 €)

Lot 9 : serrurerie : Sobrima (221 260,92 €)

Lot 10 : plâtrerie, faux-plafonds : Ruiu (142 858 €)

Lot 11 : revêtements de sols collés : Junger (50 326,02 €)

Lot 12 : parquet : Singer (97 614,90 €)

Lot 13 : carrelage, faïence : Dipol (35 942,70 €)

Lot 14 : peinture intérieure et extérieure, nettoyage : Mayart (93 089,50 €)

Lot 15 : ascenseur : Schindler (22 000 €)

Lot 16 : cuisine : Mea (49 781€, chariots : 4 050 €)

Lot 17 : chauffage, ventilation : Vonthron (330 000 €)

Lot 18 : plomberie, sanitaire : Eschrich (92 921 €)

Lot 19 : réseaux enterrés : Gross (81 010,56 €)



Lot 20 : électricité, courants faibles et forts : K3E (343 000 €)

Lot 21 : espaces verts : Thierry Muller (49 965,61 €).

À ce jour, le coût total est de 5 477 000 € HT, auquel s'ajoutera le mobilier intérieur.

Les subventions notifiées s'élèvent à 2 823 485€ et une demande de 300 000 € auprès de CAF est encore en attente de réponse.

Détail :

- État : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2020 : 650 000 €
- État : dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2021 : 504 261 €
- Région : soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité : 200 000 €
- Région: AAP Bâtiment passif + aide à l'étude : 127 000 €
- Région: Climaxion - Chaudière : 24 183 €
- CEA FSC Partie École : 300 000 €
- CEA FDA Partie Périscolaire : 622 041 €
- Établissements publics (CAF) : 70 places : 231 000 €
- Établissements publics (CAF) : avenant 2021 pour 50 places de plus : 165 000 €



Le reste à charge pour les trois communes est de 2 653 515€ (2 353 515 € si la subvention demandée auprès de la CAF nous est octroyée), qui sera couvert par un emprunt sur une période de 25 ans. L'effort financier (au prorata du nombre d'habitants au moment de la constitution du SIVU) est très important sur une durée longue (de l'ordre de quatre mandats électoraux) et ne permettra pas en l'état des choses d'importants investissements par ailleurs. La commune de Steige envisage de rejoindre le SIVU dans les proches années à venir, ce qui permettrait un allègement de la charge des communes de Breitenbach, Maisongoutte et Saint Martin.

Mais pour l'heure, place aux travaux et aux suivis de chantier pour une indispensable et belle infrastructure. ● J.P. Piela

Animation des rues

Une première pour Breitenbach, mais sûrement pas la dernière ! C'est un beau succès qui a clôturé la Quinzaine d'animation des rues de la Vallée, orchestrée par la MJC en collaboration avec les communes et les associations locales.

C'est donc le vendredi 31 juillet que la MJC a posé ses valises de jeux et animations au terrain de foot de Breitenbach et que les animateurs ont pu profiter d'un soleil timide pour proposer des activités pour petits et grands. Cette fête de village a été possible grâce au Comité des Fêtes et ses bénévoles qui ont proposé de quoi boire et manger et à la mairie qui a proposé un concert pour finir la soirée en beauté.

Petits et grands ont pu jouer, gambader, papoter, se retrouver (avec le respect des gestes barrières, bien sûr) et savourer les chansons entraînantes d'Aeroswing jusqu'à tard dans la soirée.

Si vous l'avez raté, pas de souci, vous pourrez sûrement profiter de la 2^e édition dans notre village l'été prochain... ● A.-H. Rentz



Espace Ado

Nouvelle année scolaire, nouvelle activité ! L'équipe de l'Espace Ado de la MJC, sous la houlette de Coralie, vient à Breitenbach pour animer le club ado (accessible pour les jeunes de 10 à 18 ans) au caveau de l'ESC.

La première réunion a eu lieu le 12/11 : une dizaine de jeunes se sont retrouvés, certains connaissant le principe, d'autres plutôt curieux.....

Les ados ont créé leur programme pour l'année, que ce soit jeux de société, sortie ou boum, les prochaines sessions seront bien remplies !

Au programme (susceptible de changer) :

- 07/01 : réunion organisation boum & soirée film
- 21/01 : réunion mini-séjour
- 04/02 : réunion organisation boom
- 04/03 : boum
- 18/03 : réunion mini-séjour
- 01/04 : organisation d'une sortie luge d'été
- 29/04 : géocaching ou jeu de piste

Si toi aussi tu as entre 10 et 18 ans, n'hésite pas à participer au Club ado sur Breitenbach, ils seront ravis de t'y retrouver. • A.-H. Rentz



Halloween

Dimanche 31 octobre Breitenbach accueillait une horde de sorcières, fantômes, vampires et bien d'autres pour une soirée d'Halloween organisée par l'Association de Parents d'Élèves l'école aux Collines. Au programme, danses, jeux et activités sur des thèmes effrayants Les enfants ont eu la joie de goûter des mets plus que bizarres : doigts de sorcières, saucisses momie, clémentines maléfiques et autres monstruosités goûtues Les jeux et activités ne manquaient pas pour charmer tout ce beau monde, et quelques tattoo donnaient la touche finale des déguisements En bref, une belle soirée à faire peur qui ne donne qu'une envie : celle d'en profiter à nouveau l'année prochaine !

• F. Quetelard (pour l'APE)



Espace sans tabac

En France, 75 000 décès sont liés au tabac chaque année, soit 1 décès sur 8. Le tabac est la première cause de cancers évitables. Plus de trois adultes de 18-75 ans sur dix déclarent fumer (31,8 %) et un quart déclarent fumer quotidiennement (25,5 %).

Avec le Programme National de Lutte contre le Tabac, la France s'est fixé l'objectif que les enfants nés à partir de 2014 deviennent la première génération d'adultes non-fumeurs (< 5 % de fumeurs), objectif réitéré dans la Stratégie Décennale de lutte contre les cancers 2021 – 2030. Depuis 2014, des actions fortes ont été mises en place sur le plan national telles que le paquet neutre ou le moi(s) sans tabac, mais il est nécessaire d'articuler ces efforts avec des actions au plus près des personnes.

C'est pour cela que la Ligue contre le cancer en partenariat avec les villes et intercommunalités, agit pour la dénormalisation du tabagisme par la mise en œuvre d'Espaces sans tabac dans des parcs, jardins, plages et aux abords des écoles.



Le projet des espaces sans tabac se concrétise en 2012 avec l'inauguration de la première plage sans tabac à Nice.

Les labels Espace sans tabac et Plage sans tabac deviennent des marques déposées de la Ligue contre le cancer et le projet des Espaces sans tabac inspire le décret d'interdiction de fumer dans les aires de jeux réservées aux enfants, mis en place en 2016.

À partir de 2014, le projet est déployé par le Comité du Bas-Rhin de La Ligue contre le cancer.

Au national, la Ligue contre le cancer a contribué à labelliser 3 729 espaces sans tabac (au 31/12/ 2020) dans 45 départements. Aujourd'hui, avec 1 092 Espaces labellisés sans tabac en partenariat avec 399 communes, le Comité du Bas-Rhin de La Ligue contre le cancer est premier Comité de France, reconnu comme expert sur la thématique.

Breitenbach, avec la labélisation de 2 nouveaux espaces sans tabac : les abords de l'école et l'aire de jeux contribue, depuis octobre 2020, à la réussite de ce dispositif de dénormalisation du tabac dans l'espace public.

Afin de mieux protéger les plus jeunes, la Ligue contre le cancer milite pour la généralisation par décret national, **des espaces sans tabac aux abords des établissements scolaires**.

Un sondage réalisé pour la Ligue par IPSOS en janvier 2020 montre que le grand public est largement favorable à la mise en place d'Espaces sans tabac. Les personnes interrogées soutiennent l'interdiction de fumer à 89% dans les parcs et jardins publics, **86% aux abords des établissements scolaires** et 81% sur les plages.

Les espaces sans tabac sont des mesures efficaces pour réduire l'exposition à la fumée de tabac, prévenir l'initiation au tabagisme, encourager l'arrêt et soutenir les personnes qui ont récemment arrêté de fumer. Les espaces sans tabac contribuent surtout à la dénormalisation de l'usage du tabac.





Les études montrent que les espaces sans tabac réduisent le tabagisme dans les zones désignées, en particulier lorsqu'elles sont mises en œuvre dans le cadre de politiques globales de lutte contre le tabagisme. Interdire de fumer dans les lieux publics, y compris dans les parcs et aux abords des écoles, est **une stratégie recommandée pour prévenir le tabagisme chez les jeunes**.

L'évaluation de la mise en place d'espaces sans tabac en Ontario a montré que 30 % des fumeurs se sont sentis aidés à réduire le nombre de cigarettes fumées. De plus, 15 % des fumeurs ont déclaré que les espaces sans tabac pourraient les encourager à arrêter de fumer.

Les espaces sans tabac contribuent à dénormaliser le tabagisme dans l'espace public, notamment auprès des jeunes.



- Environ 200 000 jeunes commencent à fumer en France tous les ans.
- Les expérimentations de tabac s'observent dès l'entrée en 6^e et se poursuivent parmi les lycéens : ainsi, à la fin de l'année de terminale, 67 % des élèves ont déjà essayé le tabac.
- L'âge d'entrée dans le tabagisme intervient à 13 – 14 ans. Lorsque trois enfants expérimentent le tabac, deux sur trois au moins seront consommateurs de tabac une partie de leur vie.
- 25% des 17 ans sont des consommateurs quotidiens de tabac en 2017.
- L'expérimentation de tabac en 2017 (59 %) est inférieure de près de 20 points à ce qu'elle était en 2000 (78 %).
- Cette baisse générale dissimule toutefois de fortes disparités conditionnées par le genre, les garçons étant toujours consommateurs, ainsi que leur situation scolaire, les adolescents en apprentissage et les adolescents ayant quitté le système scolaire consommant plus que les étudiants.
- *Ligue contre le cancer*

offre d'emploi

MjC le vivarium
vallée de villé

Pour compléter son Service d'accueil familial, la MJC de Villé recherche **2 assistantes maternelles disposant d'un agrément**.

Les assistantes maternelles agréées accueillent les enfants à leur domicile dans un milieu familial. Les responsables du service, infirmière puéricultrice et l'éducatrice de jeunes enfants, assurent le suivi des enfants et l'encadrement des assistantes maternelles par des visites à domicile, l'organisation de réunions de travail, de formations et du jardin d'éveil.

SAF - Le VIVARIUM

Patricia FREPPEL
patricia.freppel@mjc-levivarium.com

☎ 03.88.58.89.51

RPE - Le VIVARIUM

Aurore ARCHETTI
aurore.archetti@mjc-levivarium.com

☎ 03.88.58.93.06

Noëlies : Le Messie de Haendel, majestueux et sublime

Programmé dans le cadre des Noëlies, le concert donné par la Maîtrise de l'Opéra National du Rhin dirigée par Luciano Bibiloni a tenu ses promesses.

Pour accueillir un public venu nombreux, l'église Saint Gall avait revêtu sa parure festive. Un cadre idéal pour un chef d'œuvre intemporel, souvent interprété en ce temps de l'avent.

« Une version inédite du Messie de Haendel qui va à la rencontre de traditions musicales d'autres cultures », un chœur de jeunes issu de l'Opéra National du Rhin, des instrumentistes remarquables, une soliste de haut niveau, un jeune chef de chœur charismatique et novateur ont été les artisans d'une brillante soirée musicale.



Bientôt suivis des autres instruments, les violons résonnent en ouverture, exubérants, gracieux, expressifs, tout en élégance et virtuosité. Puis les voix envahissent l'espace, jaillissent d'ici, de là, se croisent, se répondent, se confondent, exultent pour annoncer la naissance de l'enfant. La symphonie pastorale, intermède instrumental, figure l'annonce aux bergers dans un doux climat de quiétude et de sérénité. Nathalie Gaudefroy, soprano évolue avec aisance dans cette alternance parfaite entre chœurs, soliste et instruments. Voix souple et agile, maîtrise des nuances, texte limpide, soin porté à la diction, l'artiste chante avec son âme. Un équilibre minutieux de trois pôles, orchestré par des attaques franches et précises coordonnées par une direction magistrale, confèrent à cette œuvre grandeur et solennité.

Mention spéciale pour le célèbre Hallelujah qui clôt la seconde partie. Instruments et voix explosent de puissance. Un moment extraordinaire, magnifié par le jeu de trompette!

Chant partagé

« En cette période chaleureuse, symbole de partage, nous allons chanter ensemble ». S'adressant à l'auditoire, Luciano Bibiloni propose avec une grande simplicité (« Nous sommes en famille ») d'unir ses voix à celles du chœur et des instruments pour interpréter « Es ist ein Ros entsprungen ». Déjà conquis par une prestation grandiose, le public adhère. Une reprise de l'Hallelujah referme ensuite ce moment hors du temps. ● L. Fahrlander



Alternance parfaite

Georg Friedrich Haendel a composé un Messie en trois parties, reposant sur un texte du britannique Charles Jennens, compilant des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Ce dimanche soir, la partie instrumentale mettait en scène un violoncelle semblable à ceux de l'époque du compositeur (l'instrument ne repose pas sur une pointe, mais est tenu entre les genoux), une trompette et des cymbales elles aussi d'époque, un orgue positif, deux violons, un alto et des percussions « symboles du dialogue des cultures qui s'enrichissent l'une de l'autre » précise Luciano Bibiloni.

Vitraux du chœur

Durant les mois de mai et juin 2021, la vitrailliste Mylène Billand a restauré les vitraux du chœur de l'église Saint Gall de Breitenbach.



Le coût de cette opération a été de 9 200 €, financé comme suit :

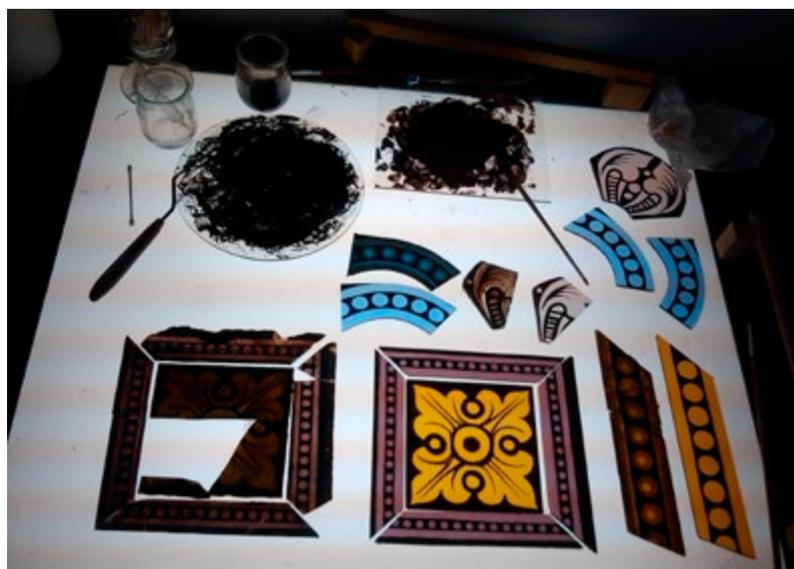
- État : 3 680 €
- Conseil de Fabrique : 2 760 €
- Commune : 2 760 €

► Sur la table lumineuse à l'atelier de Mylène Billand, on peut voir les pièces cassées et leurs copies en cours de réalisation.

Ils étaient cassés ? On n'a rien vu...

Eh oui, les vitraux sont si loin de nous et les couleurs sont si vives que les dégradations qui se produisent avec le temps restent invisibles si on ne contrôle pas les choses d'un peu plus près.

Sur les cinq baies en question, certains panneaux étaient affaissés et déformés, phénomène dû à la pression météorologique (écarts de température, vent). Les vitraux concernés présentaient de nombreuses pièces cassées. Il a donc fallu intervenir sur quatre panneaux intégralement, dont un placé à 8 mètres de hauteur. Mylène Billand, maître verrier dans les Vosges du Nord, a déposé les quatre vitraux de leurs châssis métalliques et les a emmenés à son atelier. Les panneaux ont été démontés entièrement. Les nombreuses pièces cassées ont été refaites à l'identique : une bonne restauration doit passer inaperçue ! Mylène a donc cherché dans ses casiers les bonnes couleurs et textures de verre pour remplacer les pièces cassées, elle a ensuite coupé chaque nouvelle pièce de verre et a peint les décors « à la grisaille ». Pour être fixée sur le verre, cette peinture spécifique doit être cuite à 620°C. Mylène a ensuite serti les vitraux à neuf. Enfin, les quatre panneaux ont été reposés dans les baies. Plusieurs autres pièces de verre ont également été remplacées ponctuellement, notamment le genou du Christ dans le panneau du Couronnement de la Vierge. Ni vu ni connu ! Ou presque... • C. Fahrlaender & M. Billand



Comment un jour vivre dans la maison de ses rêves ?

Cette question, Christiane et Francis Dillenseger y ont trouvé réponse en n'économisant ni leurs heures, ni leur peine, ni les kilomètres parcourus.



« Chaque année, plus de 200 maisons sont démolies en Alsace, causant ainsi des déchets qui, pour la plupart sont encore en bon état. » Un constat qui révolte Francis et qui l'a amené à utiliser quantité de ces matériaux mis au rebut. Ce dont Christiane et lui sont particulièrement fiers, c'est d'avoir pris le temps de dénicher des « vieilleries » jugées inutilisables, puis de leur avoir redonné leurs lettres de noblesse et une juste place. Au point d'avoir retiré d'un des ruisseaux du village un superbe encadrement de porte en grès ! « Je pense que 70% du matériel que j'ai utilisé, c'est de la récup'. »

Francis s'est lancé dans cette aventure avec le plein soutien, l'entière collaboration et la patience infinie de son épouse Christiane et de leur fils Olivier, « sinon rien n'aurait été possible ! » affirme-t-il. « Bien sûr, il y a eu des moments de découragement. Au début, je travaillais encore, je n'avais que les week-ends pour avancer. Il a fallu attendre 13 ans pour profiter de cette maison désormais habitable à 90%, et... confortable ! ». Et d'insister « Dans la vie, rien ne se fait tout seul. L'entourage est important. Si on n'est pas en phase, on ne peut pas y arriver. » Le résultat est à la hauteur de l'audace, de l'imagination et des efforts du couple.



Quel que soit l'endroit où se pose le regard, il croise un décor chargé d'histoire, porteur d'anecdotes quant à son acheminement et son installation dans sa nouvelle demeure. Nombre de ces pièces sont marqués du sceau de la tradition alsacienne, « Nous avons fait le tour de l'Alsace, du Sud au Nord, de l'Est à l'Ouest. Vide-greniers, brocantes, petites annonces... Souvent, le déplacement se révélait inutile, mais nous ne rentrions pas tout à fait bredouilles, on nous avait fourni de nouvelles adresses. Une partie des tuiles, des Biberschwanz, vient de Phalsbourg, d'un ancien relais de poste,

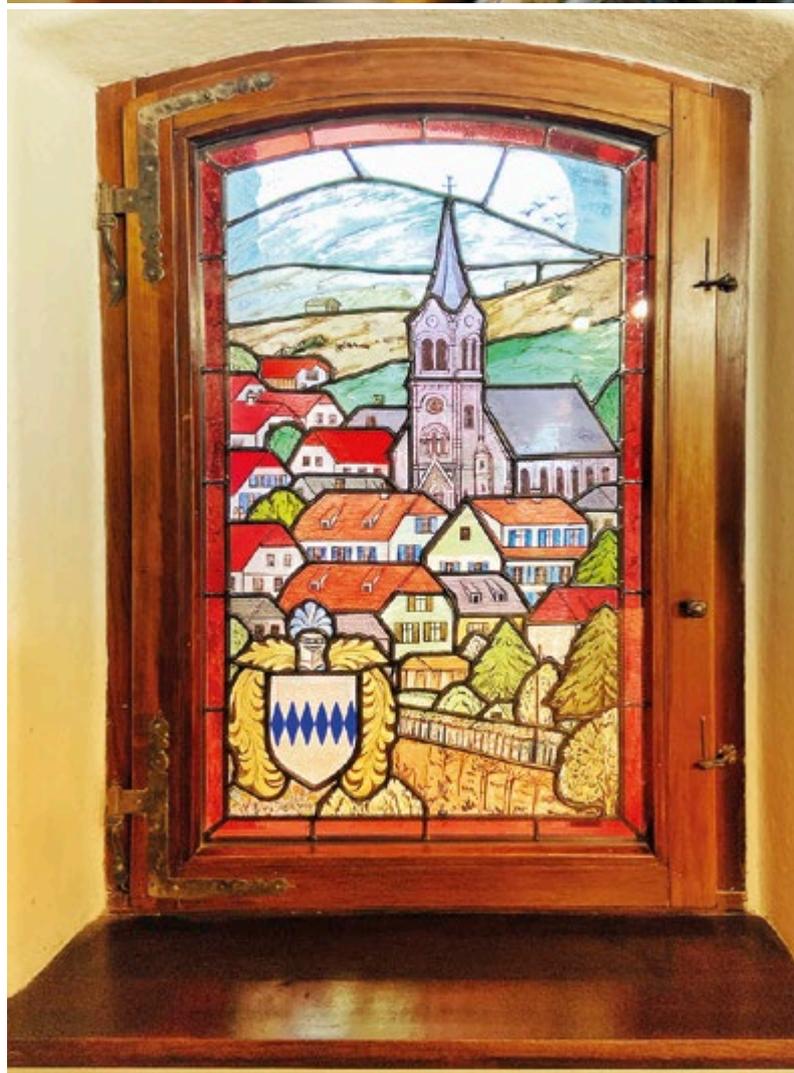
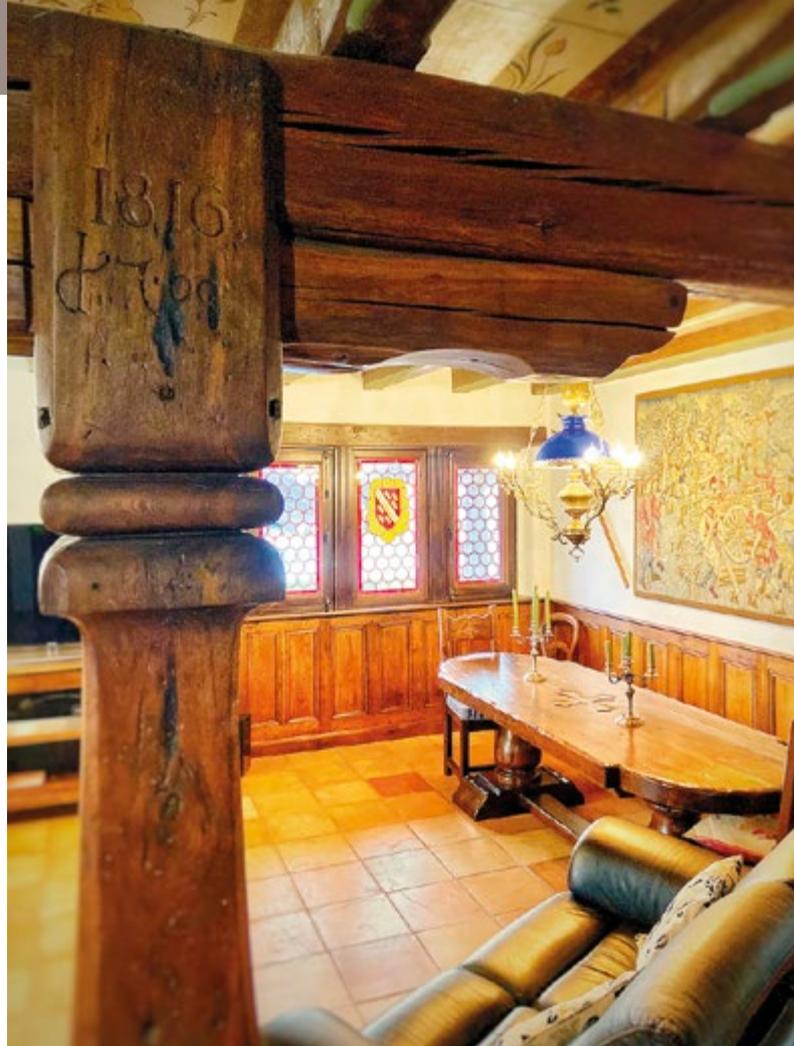
les autres d'un peu partout. Des jambages en grès d'une vieille étable de Wasselonne font office d'encadrement de porte. Plusieurs week-ends ont été nécessaires pour démonter une grange et ses dépendances datant de 1803 à Pforzheim, avec l'aide de Patrice, mon frère qui pensait d'ailleurs que je ne pourrais rien en faire. »

Dans la pièce à vivre, un imposant pilier en bois estampillé de deux dates, est originaire du Ried, la fontaine extérieure d'un ancien couvent de Haguenau. Impossible de ne pas s'attarder devant les serrures, toutes chinées, toutes différentes, mais toutes de facture alsacienne, tout comme les roues de charrue, lanternes d'étable ou jougs qui tiennent lieu de luminaires, les panneaux polychromes aux motifs assortis... Les meubles, telle la table en bois massif, ont la patine de l'ancien. Un inventaire qui pourrait encore être bien plus étoffé ! « Il a fallu un an pour tout rassembler. Avec tous ces voyages, ma camionnette a rendu l'âme. Mais c'était passionnant ! Si tu n'es pas passionné, tu ne peux pas entreprendre un tel chantier. Quand tu récupères, ça a déjà un vécu, une âme, j'aime ça ! » confie Francis. « Et quand on avait tout, il fallait trouver un professionnel qui veuille bien travailler le vieux bois ! »

Les matériaux naturels ont aussi eu la part belle dans le projet, tout comme les soucis d'économies d'énergie : des doubles murs argile et paille, isolés entre eux par des panneaux de roseaux, une chape de copeaux de bois entre la dalle en béton et le sol intérieur, de l'argile expansé entre les poutres du plafond.

Tout laisse à penser que cette maison, c'est le projet d'une vie, mais Francis en a encore d'autres en tête... Un handicap : « Le temps s'enfuit à une vitesse folle. Ma peur, c'est que ma santé ne me laisse pas la possibilité de tout faire ».

● L. Fahrlaender



FC Breitenbach

Ça Y EST, C'EST LA REPRISE !

La vie reprend son cours petit à petit. Au club house les petites mains ont profité de ce temps mis entre parenthèses pour faire les travaux nécessaires (photos ci-contre) : les sapins devenus envahissants de par leurs racines, ont été enlevés, un filet a été posé, une dalle a été faite, les écoulements des eaux usées ont été revus, un auvent en bois va être posé... La liste est longue. Tout a été fait pour vous accueillir dans de bonnes conditions.



Les uns toujours avec nous dans l'aventure, d'autres arrivent, d'autres partent... Ainsi, malheureusement l'aventure de l'école de foot s'arrête, faute de combattants... Nous remercions vivement et chaleureusement toutes les personnes qui ont pu contribuer à ces moments d'échange et de partage au sein de notre école.

Les entraînements des seniors, les jeudis soir, se sont poursuivis (dans le respect des gestes barrières) et enfin le premier match amical le 13 juin contre Altorf. D'autres vont suivre ! Vous trouve-

rez toutes les informations pour venir nous soutenir sur notre page Facebook « Football Club Breitenbach ».

Malgré la situation sanitaire des manifestations sont organisées (dans le respect des gestes barrières) comme notre vente de tartes flambées. Toutes les infos seront notées sur notre page Facebook et diffusées à l'office de Tourisme de Villé.

Nous sommes heureux de vous retrouver autour de notre terrain, n'hésitez pas à venir encourager nos joueurs.

Salutations sportives • *Le comité du FCB*

Boutons d'Or

Bravant la crise sanitaire, les Boutons d'Or de Breitenbach ont repris leurs réunions mensuelles tout en respectant les mesures de sécurité.



Vu l'âge, les décès et maladies, le nombre des membres diminue tous les ans. Cependant et c'est une chance pour les joueurs de cartes, Evelyne, Jeanne et Maurice se sont joints aux Boutons d'Or.

Le comité les en remercie vivement et rappelle que les réunions ont toujours lieu les 3^e jeudi de chaque mois à 14h au caveau de la mairie.

Les Boutons d'Or souhaitent à tous et toutes une belle année 2022.

• *La présidente*



Grand Vol



Escapade en Normandie

Cette année, le club de parapente Grand Vol a organisé un voyage découverte en Basse Normandie. Au programme : découverte du vol en bord de mer le long des plages du débarquement et dans la Cotentin dans la baie d'Ecalgrin. Les conditions aérologiques sont très différentes en bord de mer comparées à celles

rencontrées en montagne, ce qui a nécessité une petite adaptation et un travail d'analyse particulier. En effet il faut tenir compte des heures des marées pour pouvoir atterrir sur la plage, en plus des conditions aérologiques particulières qui permettent de décoller des falaises.

Les pilotes se sont aussi initiés au char à voile sur Omaha Beach. Ce séjour a aussi été placé sous le signe de la culture mémorielle et des découvertes gastronomiques.

Un voyage qui a aussi permis de retrouver les liens sociaux qui nous ont tant manqué depuis le début de la pandémie.

Un grand remerciement aux organisateurs Jérémy Lebrêne, Jean Laus et Annie Cunin.

• C. Ravanat



Rencontre des pilotes féminines du Grand Est

Le 21 novembre, le club Grand Vol a accueilli à Breitenbach la rencontre annuelle des pilotes féminines de la région Grand Est. Elles étaient une vingtaine, elles ont fait le déplacement de Moselle, des Ardennes, du Haut Rhin, des Vosges et du Bas-Rhin.



Le clou de la journée a été une séance de Yoga pour acquérir des clefs de la gestion mentale, travailler la confiance en soi et lever les freins psychologiques.

Puis, nous avons fait une visite des sites de vol à pied à défaut de pouvoir voler à cause de la météo non propice. Cette rencontre a aussi été l'occasion d'échanges conviviaux et d'établir le programme 2022 des activités de la commission féminine de la ligue du Grand Est. Lebrêne, Jean Laus et Annie Cunin. • C. Ravanat



Pour cette 5^e course de caisses à savon de Breitenbach, tous les ingrédients d'un événement réussi étaient réunis : temps clément, ambiance plaisante, participation importante aussi bien des bénévoles, des sponsors, des coureurs que des spectateurs. En effet, plus de 900 spectateurs sont venus voir les 70 pilotes et leurs caisses à savon originales (de compétition ou folkloriques) et plus de 80 bénévoles se sont rendus disponibles pour cette édition 2021.

Le comité des fêtes tient à remercier chaleureusement les bénévoles des différentes associations, les participants à la course ainsi que les 62 sponsors qui sont toujours d'un grand soutien financier et technique.

Ski Club Breitenbach

Depuis sa création en 1961, le Ski Club Breitenbach participe à la vie associative de Breitenbach et de la Vallée de Villé.

Ci-dessous quelques photos du Ski Club Breitenbach de 1961 illustrant quelques activités de l'époque.

Le Ski Club Breitenbach propose toujours l'apprentissage en saison hivernale du ski et du snowboard les samedis après-midis ainsi que les sorties loisirs les dimanches dans les Alpes.

Il continue également à s'investir dans la vie locale, notamment lors des courses de caisses à savon.

Notre site internet : <https://skibreitenbach.fr/>

• J.-M. Dollé

Le ski club à la Schlucht avec M. Schmitter responsable de production SA Plastique Breitenbach.

M. Rouot créateur du ski club et Madame Agnes Rieffel lors d'une sortie ski à Engelberg.



Chars du ski club lors d'un défilé à Villé.



Conseil de fabrique

Au-revoir et merci Geneviève et Michel ! La commune, le conseil de fabrique et la chorale Sainte Cécile ont exprimé leur reconnaissance à Michel et Geneviève Sauer lors d'une cérémonie au caveau de la mairie.



Michel a été membre du conseil de fabrique durant 30 ans, il en a assuré la présidence 18 années durant, collaborant avec quatre chargés d'âmes de la paroisse (Monseigneur Pierre Biss, André Willemin, Olivier Miesch et actuellement Olivier Becker) et un seul premier magistrat, Jean-Pierre Piela. Geneviève fait partie de l'équipe des dames-fleurs, mission qu'elle remplit encore fidèlement avec Jeanne Seitz, malgré le récent déménagement du couple à Saint Pierre-Bois où réside la famille de leur fille Nathalie.

De nombreux travaux et manifestations ont jalonné les années de présidence de Michel. Dès son entrée en fonction en 2003, il a été confronté à la rénovation intérieure de l'église suite à l'incendie de 2001, un chantier considérable et coûteux, nécessitant de longs mois de fermeture de l'édifice. Ont suivi la restauration et la consolidation des vitraux, la réfection des planchers devant les autels, le relevage de l'orgue, lui aussi endommagé par le sinistre, de multiples journées d'entretien à la grotte et à la chapelle avoisinante, l'instauration des journées paroissiales entre autres... « Michel a

eu la capacité de mobiliser du monde, d'instituer un fonctionnement inter-associations, un travail en commun dans la transparence et la confiance. Nous le remercions chaleureusement. Son départ ne doit pas être un frein, il faut un rajeunissement, une relève. » a relevé le maire. Cette succession est assurée par le nouveau et tout jeune président Florian Kammerer, entouré d'une équipe remaniée, dans laquelle plusieurs « anciens » restent présents. Michel y avait veillé avant son départ. Olivier Becker et Jean-Louis Martin, président de la chorale Sainte Cécile, ont également exprimé leur gratitude pour les bonnes relations réciproques et la dynamique mise en place.

Michel a répondu à ces éloges mérités en remerciant « tous les prêtres et les équipes avec lesquelles j'ai pu travailler » et s'adressant au maire « C'est magnifique ce que tu as fait pour la paroisse ! Je souhaite que cette bonne entente continue. », puis à Florian « Le conseil de fabrique est le garant du patrimoine de la paroisse. Tu veras, avec les années, le métier rentre tout seul. »

Geneviève et Michel se sont vus remettre plusieurs cadeaux. Cette soirée chaleureuse et conviviale s'est poursuivie autour du verre de l'amitié offert par la commune, agrémenté de pâtisseries confectionnées par les membres du conseil de fabrique.

• L. Fahrlander

À tous les amateurs de théâtre

La situation sanitaire étant toujours aussi délicate en cette fin d'année, organiser des soirées théâtrales dans de bonnes conditions pour que tout le monde puisse passer un bon moment semble très compliqué. C'est pourquoi nous avons décidé, à contre cœur, de ne pas maintenir les représentations qui auraient dû avoir lieu au mois de Mars 2022.

Nous espérons remonter sur les planches le plus rapidement possible et en attendant toute la troupe de l'Entracte vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année. • E. Martin

État civil 2021

Naissances



• **Jaume Engel**
Bâptême Républicain
le 25 septembre



• **Axel Huck**
né le 8 avril



• **Lubin Schott**
né le 21 juin



• **Charlie Grandadam**
née le 25 octobre



• **Titouan Bernard**
né le 14 septembre

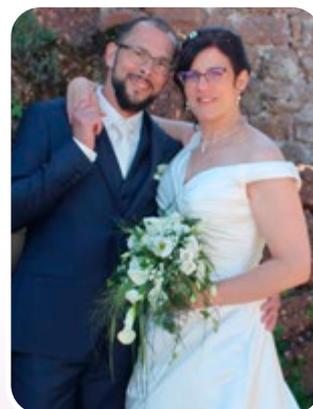
Mariage



Da Silva Anais et
Bauer Matthieu
le 16 janvier



Schoeps Monique et **Meyer Lucien**
le 03 avril



Schultz Véronique et
Kaplon Sébastien
le 29 mai



Noces de Palissandre

Henri et
Marie-Thérèse
Frering,
le 29 décembre
(1956)

Noces d'Or

Monique et **Roger Dillenseger**,
le 23 avril (1971)

Ils s'en sont allés...

- Sauer Robert**, le 13 mars 2021
- Carzon Jean-Louis**, le 8 mai 2021
- Kammerer** née **Dollé Reine**, le 18 juin 2021
- Frering Pierre**, le 5 juillet 2021
- Père Dillenseger Arthur**, originaire du village, décédé le 11 août à Pont Saint Esprit à l'âge de 103 ans
- Sauer Rémy**, le 11 septembre 2021
- Dirwimmer Annie**, le 25 octobre 2021
- Rieffel** née **Steck Jeanne**, le 28 octobre 2021
- Dolle** née **Dillenseger Raymonde**, le 17 novembre 2021
- Haas** née **Kammerer Alice**, le 15 décembre 2021

Grands Anniversaires

Reine Kammerer
née **Dollé**
90 ans le 20 février



Marie-Claire Dillenseger
85 ans le 20 avril

Alice Haas
90 ans le 13 juillet



Marcel Reichardt
85 ans le 28 octobre



Henri Frering
90 ans le 26 mars



Monique Heinrich
85 ans le 25 avril



Mariette Reffay
90 ans le 06 septembre
(anniversaire 2020 reporté suite COVID)

Reine Courtinat
85 ans le 2 décembre

Anthony BIEGEL, magicien

les 2 et 3 avril 2022.

Notez bien ces dates et faites circuler autour de vous. Des informations complémentaires suivront (affiches, page facebook).

2&3

AVRIL



23

AVRIL

Repas Paroissial (livraison)
par le Conseil de Fabrique

30

AVRIL



Espace socio-culturel
de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.

Merci d'y passer avant de jeter à la déchèterie, ainsi vous contribuez à réduire le volume des déchets et apprenez à réparer vos objets.



Don du sang

Collectes pour 2022

- 22 février à St Martin
- 13 mai à Breitenbach
- 29 juillet à St Martin
- 28 Octobre à Breitenbach

Nous faisons appel à tous nos donateurs et à tous les jeunes susceptibles d'effectuer un 1^{er} don en 2022 en espérant une meilleure année.

Merci et tous nos meilleurs voeux.
Amicale des DS

15

AOÛT

Procession à la grotte
par le Conseil de Fabrique

24

JUILLET

7^e Rassemblement Vieilles
voitures et motos

25

SEPTEMBRE

6^e course de Caisses à Savon